LINGUISTIQUE FRANÇAISE

BIBLIOGRAPHIE 1936

SOMMAIRE

I. — Bibliographie.
II. — Linguistique.
(Études de caractère général, ou portant sur différents chapitres ; psychologie linguistique ; sociologie linguistique).
III. — Géographie linguistique.
IV. — Phonétique et Phonologie.
Phonétique générale.
Phonétique expérimentale.
Phonétique historique.
Phonologie.
V. — Morphologie.
VI. — Syntaxe.
VII. — Étude des mots.
Lexicologie.
Formation des mots.
Étymologie.
Histoire des mots.
Sémantique.
Étude des dénominations (onomasiologie).
VIII. — Histoire de la langue française.
Les français populaires, argots, etc.
Les français régionaux.
Les langues « franciennes » (canadien, acadien, louisianais).
IX. — Dialectologie.
X. — Noms de lieux.
XI. — Noms de personnes

Cette bibliographie, essentiellement critique, ne porte que sur les travaux de linguistique romane *concernant le* domaine français (*à l'exclusion des publications d'ordre strictement* philologique). *Elle n'a pas,*

BDD-A18016 © 1937 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 12:59:40 UTC)

la prétention d'être absolument complète. Elle est limitée aux travaux parus en 1936.

Les abréviations sont celles du FEW *de M. Walther von Wartburg.*

I. — Bibliographie.

L'Année Psychologique, t. XXXVI (1935), Paris, Alcan, 1936, in-8°, xx-818 p., contient une bibliographie très riche ; dix-sept articles sont consacrés en particulier à la *Phonation* et au *Langage* (n° 1079 et suivants).

Les comptes rendus du *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* sont un précieux outil de bibliographie ; un chapitre spécial est consacré aux *langues romanes* (t. XXXVIII, 1937, p. 78-111), mais les romanistes trouveront beaucoup de profit à consulter les autres chapitres.

L'Archiv für das Studium der neueren Sprachen (*Arch.*) donne régulièrement des bibliographies, très bien faites et très précieuses, qui sont l'œuvre de M. Gerhard Rohlfs : t. 169, 1936, *Phonétique*, p. 124, 272-273, *Langues romanes*, p. 144-146, 305-311, *Français*, p. 146-154, 311-317.

Dans la *Revue de Philologie moderne de Prague* (Zvláštní otisk z Časopisu pro moderní filologii), R. XXIV, janvier 1938, M. Jiri Straka a publié une *Petite Bibliographie de Linguistique et de Philologie romane* très précieuse. Cette bibliographie, qui contient dans un petit espace beaucoup de titres nettement classés, sera continuée à l'avenir.

Signalons l'excellente *bibliographie* de M. Jean Haust pour la *Wallonie*[1]. Nos confrères y trouveront, en particulier, l'énumération de tous les textes publiés en dialecte wallon.

La *Zeitschrift für romanische Philologie* publie en supplément une bibliographie annuelle ; la bibliographie 1936 n'a pas encore paru.

II. — Linguistique.

Rappelons, à propos de la publication du t. II de *Linguistique*

1. Haust (Jean), *La Philologie wallonne en 1935*, *Bulletin de la Commission Royale de Toponymie et Dialectologie*, t. X, 1936, p. 387-429 ; — *La Philologie wallonne en 1936*, *ibid.*, t. XI, 1937, p. 151-208.

BDD-A18016 © 1937 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 12:59:40 UTC)

historique et linguistique générale d'Antoine Meillet [1], l'importance qu'ont eue pour nos études romanes certains travaux du maître disparu : ce volume reproduit, en particulier, des articles essentiels (*Sur une période de bilinguisme en France* ; *La notion de radical en français* ; *De quelques mots français* ; *Sur l'étymologie du français*, etc.).

M. Terracini, étudiant les types *benio* et *nerba* dans le latin vulgaire [2], se pose la question : *di che cosa fanno la storia gli storici del linguaggio* ? Il montre qu'une innovation latine, suivie dans sa continuité diachronique, se colore d'interprétations historiques différentes suivant le sentiment que les Romains ont eu de leur propre langue (*archaïsmes, provincialismes, vulgarismes*). L'article de M. Terracini est à lire et à méditer.

Une conférence d'Antoine Meillet et de M. Sauvageot sur le bilinguisme des hommes cultivés [3] est d'un grand intérêt pour l'histoire de la langue française.

Je groupe ici un certain nombre de travaux sur ce qu'on peut appeler la « Grammaire psychologique ».

Un volume de l'*Essai de Grammaire de la langue française* de MM. Damourette et Pichon a paru en 1936 [4].

Une conférence d'Antoine Meillet et de M. Pichon porte sur la *Structure générale du français d'aujourd'hui* [5]. Cette conférence, rédigée en français courant, permet de se faire une idée assez précise des théories de MM. Damourette et Pichon.

La loi d'équilibre établie par M. R. Léon Wagner [6] peut se formuler ainsi : « Une substance conçue comme telle ne peut, en français, supporter deux déterminations d'égale intensité qui ne soient point réparties suivant un certain équilibre » (p. 307).

1. Meillet (A.), *Linguistique historique et linguistique générale*. Tome II. Paris, Klincksieck, in-8°, 234 p., portraits.

2. Terracini (B. A.), *Di che cosa fanno la storia gli storici del linguaggio ? Storia del tipo* benio *e* nerba *nel latino volgare*, *Archivio glottologico italiano*, t. XXVIII, 1936, p. 1-31, 134-150.

3. Meillet (A.) et Sauvageot (A.), *Le bilinguisme des hommes cultivés*, Conférences de l'Institut de linguistique de l'Université de Paris, t. II, année 1934, Paris, Boivin, 1936, in-8°, 51 p.

4. Damourette (J.) et Pichon (E.), *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*, t. V (Verbe), Paris, d'Artrey, 1936, in-8°, 861 p.

5. *Revue des Cours et Conférences*, t. XXXVII, 1935-1936, I, p. 139-158.

6. *Le Français Moderne*, t. IV, 1936, p. 289-310.

BDD-A18016 © 1937 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 12:59:40 UTC)

Le volume consacré à la *notion de temps* en français par M. Glasser [1] a surtout un intérêt historique et philosophique.

Citons ici un important article sur un sujet rarement traité : *les personnages fantastiques qui épouvantent les enfants* [2]. Je connais personnellement Pépé-Crochet (*pépékròtyé*), qui, à Givet et dans les environs, attire au fond de la Meuse les petits enfants qui se hasardent sur les bords.

Sociologie liguistique. — Même en ce qui concerne la phonétique, la société a une action sur le langage. M. van Loey signale [3] l'hypercorrection : « vous êtes bien *homêtre* » en Belgique. N'est-elle pas française ? Et n'a-t-elle pas souvent aussi, dans la bouche des gens cultivés, le caractère d'une plaisanterie ?

Qu'est-ce exactement qu'*un nom propre* ? « Ce qui donne une valeur au nom propre, c'est l'acte social par lequel on renouvelle pour chaque individu la convention liant le signe à la chose signifiée » [4].

III. — Géographie Linguistique.

Deux articles importants sur la méthode géographique ont paru dans *Vox Romanica*. L'un, de M. Weiss [5], concerne plutôt le folklore, et expose les théories qui servent de fondement à l'*Atlas der deutschen Volkskunde* ; l'autre, de M. Scheuermeier, raconte comment ont été réunis les matériaux non linguistiques de l'*AIS* [6].

Le beau livre de M. Jaberg [7], qui reprend, en les précisant et en

1. Glasser (Richard), *Studien zur Geschichte des französischen Zeitbegriffs. Eine Orientierung*, München, Hüber, 1936, in-8°, x-255 p. — *Münchner Romanistische Arbeiten*, V.

2. Cramer (Fr.), *Galloromanische Kinderschrecken. Ein Beitrag zur galloromanischen Volkskunde, Volkstum und Kultur der Romanen*, t. IX, 1936, p. 118-142.

3. Van Loey (A.), *Changements phonétiques et Sociologie, Revue de l'Institut [belge] de Sociologie*, t. XVI, 1936, p. 841-843.

4. Buyssens (E.), *Du caractère sociologique du nom propre, Revue de l'Institut [belge] de Sociologie*, t. XVI, 1936, p. 844-846.

5. Weiss (Richard), *Die geographische Methode in der Volkskunde, Vox Romanica*, t. I, 1936, p. 370-383.

6. Scheuermeier (P.), *Methoden der Sachforschung. Zur sachkundlichen Materialsammlung für den Sprach- und Sachatlas Italiens und der Südschweiz, Vox Romanica*, t. I, 1936, p. 334-369.

7. Jaberg (Karl), *Aspects géographiques du Langage* (avec 19 cartes). Conférences faites au Collège de France (décembre 1933), Paris, Droz, 1936, in-8°, 117 p

BDD-A18016 © 1937 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 12:59:40 UTC)

les complétant, une série de conférences faites en décembre 1933 au Collège de France, étudie plus spécialement des problèmes de *biologie* et de *sociologie linguistique*.

Toutefois M. Jaberg, dans sa première conférence, expose l'esprit dans lequel a été conçu l'*Atlas linguistique de l'Italie et de la Suisse méridionale*, insistant surtout sur l'innovation essentielle de l'*AIS* (par rapport à l'*ALF*), *le rapport entre le mot et la chose*. Pourquoi Gilliéron, si scrupuleux et qui s'intéressait tant aux choses (M. Jaberg n'oublie pas la fameuse faucille dentelée), a-t-il négligé quelque peu cet aspect? Nous croyons que c'est parce que le problème ne se posait pas en France avec la même acuité qu'en Italie : rares sont en France les choses aussi spéciales que celles que cite M. Jaberg (p. 24). D'autre part, Edmont a dû travailler très vite, plus vite que les enquêteurs de l'*AIS* (dont il était loin d'avoir la formation ethnographique ou anthropogéographique). Enfin Gilliéron a dû se trouver arrêté par des difficultés matérielles d'exposition que les auteurs de l'*AIS* n'ont résolues qu'à grand peine (p. 26-27). Quoi qu'il en soit, M. Jaberg a eu raison d'insister sur cet incontestable progrès de l'*AIS*.

La partie la plus nouvelle et la plus importante du travail de M. Jaberg est l'étude des *aires sémantiques* et des *aires morphologiques*. M. Jaberg distingue des aires *exclusives*, ou *partiellement*, ou *totalement superposées*, — des aires *contiguës* ou *disséminées*, — des aires à *limites nettes* ou à *limites flottantes*, — des aires *marginales*, — des aires *intermédiaires*. — Au point de vue de l'évolution, il distingue des aires *stationnaires*, — des aires *en avance*, — des aires *en recul*.

Il pose d'une façon particulièrement nette le problème de la *polysémie* : dans quelle mesure un parler accepte-t-il qu'un même mot signifie plusieurs choses différentes ? Certaines langues sont-elles, plus que d'autres, réfractaires ou accessibles à la polysémie ? Quelques exemples sont particulièrement caractéristiques. Certains parlers de l'Italie méridionale, notamment en Sicile, connaissent un « bel homme » au sens d'un « homme beau » et d'un « bon homme », d'un « homme de bien ». Dans le midi de la France, au contraire, où les représentants de *bellus* expriment l'idée de « grand », *beau* se traduit par « brave, gentil, poulit, joli ». M. Jaberg n'a pu établir de lois générales. A vrai dire, le procédé du questionnaire, qui fournit aux atlas linguistiques des mots isolés ou des phrases

BDD-A18016 © 1937 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 12:59:40 UTC)

« dictées », ne permet guère d'obtenir, sur ce point, des documents absolument sûrs. Il faudrait procéder comme l'a fait, en Wallonie, M. Jean Fabry : demander à un certain nombre de témoins d'exposer, dans leur patois, les travaux de la campagne, par exemple, et tirer de ces récits les mots vivants encadrés dans des phrases spontanées. Quoi qu'il en soit, M. Jaberg constate :

1) Au point de vue des *idées* :

a) que des idées *précises* qui appartiennent *au même domaine* de l'activité humaine *se gênent* (un même mot ne peut signifier « maïs » et « sorgho »);

b) que des idées appartenant à *deux domaines* différents *coexistent plus facilement* (un même mot peut signifier : « bout d'écheveau » et « jet de la vigne »);

c) qu'un *rapport* perçu entre deux idées facilite la coexistence de deux significations.

2) Au point de vue *social* :

a) que la *langue littéraire* fait sentir l'*intolérabilité de la polysémie*;

b) que la langue littéraire *crée des confusions* en introduisant dans les dialectes des significations nouvelles ;

c) qu'*un parler bien constitué réagit plus facilement* contre la polysémie que des parlers mélangés ou en état de décomposition.

M. Jaberg montre aussi l'existence d'une sorte de *dégénérescence sémantique*; qu'un mot qui signifie « ceinture », puis « bande d'herbe longue et étroite entre des rochers », en vienne à signifier « rocher », « bloc de pierre », « caillou » (il m'a lancé un *caillou*), il y a là quelque chose d'anormal, quelque chose que l'on peut appeler un « accident » sémantique. Or ces accidents se produisent dans des régions éloignées du centre sémantique vital, sur les zones marginales, dans des aires en retraite, à la frontière de deux aires sémantiques. Les mêmes régions présentent d'ailleurs des accidents phonétiques (*mâchoire* devenant *mâchoirde*, *soc* devenant *socle*). C'est que le sujet parlant connaît son mot, mais aussi le mot de ses voisins : « le mot indigène devient peu à peu pour lui un étranger, dont il ne se rappelle plus exactement ni l'âme ni la figure ».

Ces faits sont particulièrement frappants quand il s'agit d'aires morphologiques : l'exemple le plus net est celui de ces parlers des Grisons qui ont adopté, pour le *féminin pluriel des noms*, la désinence de la 3e personne du pluriel *des verbes*.

Quand il s'agit de régions qui ont conservé une certaine indé-

BDD-A18016 © 1937 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 12:59:40 UTC)

pendance et qui ont conscience de leur originalité, l'isolement linguistique, qui était, pour le vocabulaire, une cause de déchéance sémantique, amène les parlers à réorganiser leur système morphologique en généralisant des morphèmes particulièrement caractéristiques. Il en résulte des ensembles très particuliers et très curieux.

M. Jaberg insiste ici sur une idée fort importante : que le patoisant est un bilingue, et que les parlers voisins ne peuvent pas ne pas agir sur un patois déterminé. C'est à l'imitation de parlers germaniques (d'ailleurs méprisés) que les villages romans des Grisons ont restitué une désinence de féminin pluriel. Les exemples empruntés au vocabulaire sont plus caractéristiques encore. Aucun patois français ou italien ne se soucie de distinguer la *couronne royale* (Krone) et la *couronne de fleurs* (Kranz), l'*homme-genre* (Mensch) et l'*homme-sexe* (Mann) ; les parlers romans voisins de la frontière linguistique ont emprunté *craunz* à côté de *coruna*, ont innové *crastiaun* en face de *hom*.

Il n'est pas nécessaire d'insister sur la nouveauté, non plus que sur l'importance de ces idées. M. Jaberg, en particulier, a montré l'influence que le système morphologique d'une langue voisine peut exercer sur le système d'une langue déterminée. N'est-ce pas dans ce sens qu'il faut chercher pour résoudre les nombreux problèmes — dont la solution paraissait désespérée — que pose le système morphologique du français à l'époque prélittéraire ? Quoi qu'il en soit, le livre de M. Jaberg, prodigieusement riche d'idées et d'aperçus originaux, ouvre à la science des voies nouvelles qui promettent d'être singulièrement fécondes.

Le travail de M^lle^ Durand sur le *Genre Grammatical en français parlé*, que nous étudierons ailleurs, est fondé sur une enquête linguistique d'un caractère assez particulier. Obligée d'étudier des faits extrêmement délicats, M^lle^ Durand ne pouvait songer à se servir d'un questionnaire, où la prononciation de l'enquêteur risquait de modifier celle de l'enquêté. Il lui a donc fallu obtenir le mot désiré par suggestion. Regrettons que M^lle^ Durand ne nous ait pas donné plus de détails (p. 48) sur les moyens qu'elle a employés. Une expérience comme la sienne, qui a porté sur 404 villages, eût été de la plus grande utilité pour les dialectologues qui travaillent dans des conditions pareilles (en particulier pour les linguistes qui préparent l'Atlas linguistique de la Pologne). — D'autre part,

BDD-A18016 © 1937 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 12:59:40 UTC)

M^lle^ Durand [1] tenait beaucoup à avoir des données exactement comparables entre elles : elle a donc choisi tous ses sujets dans la même génération (40 à 50 ans) et dans la même classe sociale (cultivateurs). — Elle a créé ainsi un type nouveau d'enquête : l'enquête morphologique, très minutieuse, portant sur un petit nombre de mots et s'étendant sur une aire considérable.

Dans ce cas particulier, M^lle^ Durand a révélé aux dialectologues des faits extrêmement curieux, que l'*Atlas linguistique de la France* n'avait pu noter. Ces faits sont particulièrement importants parce qu'ils expliquent comment s'est formé le français de Paris, et qu'ils montrent, à l'époque actuelle, l'extension géographique de la prononciation parisienne cultivée chez les paysans des environs de Paris.

Mgr Devaux [2], né le 19 juin 1845 à Saint-Didier-de-la-Tour, avait accumulé, durant toute sa vie, des documents sur les patois des Terres-Froides. Il mourut prématurément, sans avoir pu mettre la dernière main à son manuscrit. Les renseignements donnés par M. Antonin Duraffour, t. I, p. LXXVI-LXXVIII, montrent ce qu'a été le travail des éditeurs, et en particulier celui de M. l'abbé Pierre Gardette. Nous devons leur être infiniment reconnaissants de nous avoir présenté, sous une forme scientifique impeccable, l'œuvre considérable de Mgr Devaux.

Les Terres-Froides, situées au sud-est de Lyon, comprennent le point 931 de l'*Atlas*; elles s'étendent autour de la Haute-Vallée de la Bourbre. Leur nom vient de ce qu'elles sont constituées par des vallées largement ouvertes au vent du Nord, où l'hiver est long et rigoureux. L'aire explorée par Mgr Devaux est d'ailleurs reportée sur la carte de M. E. Schüle, éditée par la *Vox Romanica*.

Des notes accumulées par Mgr Devaux, M. l'abbé Gardette et M. Duraffour ont tiré deux gros volumes, un *Atlas linguistique* et un *Dictionnaire*. Il était impossible de procéder autrement ; le regretté

1. Durand (Marguerite), *Le Genre Grammatical en français parlé à Paris et dans la région parisienne*, Paris, d'Artrey, 1936, in-8°, 302 p., cartes et planches hors texte. Thèse de l'Université de Paris.

2. Devaux (Mgr A.), *Les patois du Dauphiné*, t. I, *Dictionnaire des patois des Terres-Froides, avec des mots d'autres parlers dauphinois*, publié par Antonin Duraffour et l'abbé Pierre Gardette, Lyon, Bibliothèque de la Faculté Catholique des Lettres, 1935, in-4°, XC-334 p. Une carte hors texte. — T. II, *Atlas linguistique des Terres-Froides*, 416 pages.

BDD-A18016 © 1937 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 12:59:40 UTC)

Oscar Bloch avait présenté sous la même forme le résultat de ses enquêtes dans la région des Vosges, et j'avais dû adopter, pour la présentation de mes patois d'Ardenne, une disposition sensiblement analogue. L'Atlas, très pratique et très précieux pour l'étude linguistique, est relativement coûteux ; il n'admet que des cartes complètes et ne se prête qu'à des faits relativement simples. Toute la masse énorme des mots isolés, des faits complexes exigeant des explications étendues, doit être réservée pour le dictionnaire.

L'*Atlas* comprend 394 cartes lithographiées, contenant seulement les formes relevées dans les 67 villages des Terres-Froides. Elles sont remarquablement nettes (notons la commodité que présentent les lignes pointillées qui séparent les aires différentes). Mgr Devaux n'avait jamais envisagé de publier ses documents sous la forme d'un atlas ; c'est aux éditeurs qu'il faut reporter le mérite de cette heureuse idée.

C'est le *Dictionnaire* qui contient la grande masse des documents réunis par Mgr Devaux. Il compte 6707 articles. Chaque article présente tout d'abord les variantes phonétiques du mot, la forme de Saint-Didier-de-la-Tour (n° 14) étant considérée comme la forme type. Après un signe ||, qui marque bien nettement la séparation, suivent les indications grammaticales et la définition du mot. Les définitions sont extrêmement précises : Exemple : « Écorcer (une branche), enlever la croûte d'une plaie. — Se produire une croûte (sur une plaie, sur l'eau ou sur la terre à la suite de la gelée). Article 3227 : *krufèyé* ». — On regrette moins, dans ces conditions, que les exemples soient relativement rares.

Dans le *Dictionnaire*, les éditeurs ont pu réunir, non seulement les documents que Mgr Devaux avait relevés dans les Terres-Froides, mais les résultats d'enquêtes étendues, qui comprennent presque tous les parlers du département de l'Isère (t. I, p. LXXIX). Ils ont cru devoir y ajouter, et nous les en félicitons, des documents de Jules Ronjat, et un glossaire de Crémieu de Prosper Guichard (M. Duraffour a éliminé, en revanche, un lexique de G. Ronjat qui ne présentait pas des garanties suffisantes de « pureté »).

La présentation des documents est parfaite. Mgr Lavallée a écrit, d'une plume émue, la biographie de l'homme à la fois énergique et dévoué, du grand savant que fut Mgr Devaux. Une introduction géographique et historique nous apprend tout ce qu'il est nécessaire de savoir sur la région des Terres-Froides ; elle est suivie d'une

BDD-A18016 © 1937 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 12:59:40 UTC)

liste de 79 villages, avec les formes anciennes et tous les renseignements historiques utiles (je note en particulier l'importance qu'il y a à indiquer le patron du village). M. Duraffour donne l'histoire du manuscrit. La notice est particulièrement importante (p. LXXX-LXXXII) au point de vue phonétique : les parlers des Terres-Froides sont évidemment des parlers « vivants ». Le dictionnaire est suivi d'un *Index Rerum* pratique et intelligemment conçu (et la chose n'est pas facile !), puis d'un *Index Verborum* copieux (p. 292-324), mais qui n'est pas (et qui ne pouvait pas être) complet. Enfin un *Index Locorum* et une bonne carte hors texte (une carte sommaire se trouve à la page XXXVIII). Profitant de l'expérience de nombreux prédécesseurs, M. l'abbé Gardette et M. Duraffour nous ont apporté un dictionnaire patois modèle.

Quelle est la valeur de ces documents ? Elle est indiscutable. Mgr Devaux parlait parfaitement son patois et enquêtait en patois, ce qui nous paraît, pour un enquêteur intelligent et avisé, la meilleure façon d'obtenir des réponses sincères et d'éviter toute erreur. Jules Ronjat, M. Antonin Duraffour, M. l'abbé Gardette sont assez connus : rarement volume s'est présenté aux dialectologues avec un pareil luxe de « références ». Les Terres-Froides sont sans doute, sur toute l'étendue de la Gaule romane, la région le plus parfaitement étudiée ; réjouissons-nous que ces parlers soient particulièrement intéressants à tous points de vue.

SUBSTRATS. — Dans un article très prudent, M. Gavel [1] hésite à voir, dans certains faits phonétiques communs au gascon et à l'espagnol, le résultat d'un substrat ibérique : « Il est fort possible aussi que dans plusieurs des cas proposés il y ait seulement les résultats convergents d'évolutions indépendantes ».

IV. — PHONÉTIQUE ET PHONOLOGIE.

Les travaux du second *Congrès International de Phonétique* ont porté sur toutes les parties de la phonétique et de la phonologie [2].

1. Gavel (H.), *Remarques sur les substrats ibériques, réels ou supposés, dans la phonétique du gascon et de l'espagnol* (*RLiR*, t. XII, 1936, p. 36-43).

2. *Proceedings of the second International Congress of phonetic sciences* (Londres, 1935), publiés par Daniel Jones et D. B. Foy, Cambridge, University Press, 1936, in-8°, IX-328 p.

BDD-A18016 © 1937 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 12:59:40 UTC)

Signalons en particulier des indications intéressantes de M. H. Kurath sur l'Atlas linguistique des États-Unis et du Canada : l'enquête se fera par questions indirectes ; elle sera accompagnée de l'inscription de disques phonographiques.

PHONÉTIQUE EXPÉRIMENTALE. — Je n'examinerai ici le travail de Mlle Durand [1] qu'au point de vue phonétique. Mlle Durand a été amenée à étudier d'une façon particulièrement minutieuse l'opposition des voyelles au masculin et au féminin, et en particulier l'opposition des voyelles de *frais* (voyelle « *brève* ») et de *fraîche* (voyelle « *longue* »). Elle a démontré d'une manière indiscutable que l'impression de l'oreille est fausse : la voyelle que nous sentons comme *brève* est une voyelle *de ton égal*, la voyelle que nous sentons comme *longue* est une voyelle *de ton descendant* (cf. planche III, p. 202-203, les tracés de : « le mauv*ais* état, la mauv*aise* épée »). Il y a là un fait extrêmement important : l'impression de *durée* est une impression trompeuse (p. 246).

Mlle Durand, reprenant les expériences de l'abbé Rousselot, constate que l'articulation parisienne, depuis une cinquantaine d'années, s'est modifiée du tout au tout (p. 284). J'hésite un peu à admettre cette conclusion. L'abbé Rousselot a pu étudier des sujets dont la langue était particulièrement soignée et qui, de plus, s'appliquaient à bien parler. N'a-t-il pas été, d'ailleurs, le plus souvent, son propre sujet ?

En ce qui concerne la durée des consonnes parisiennes, Mlle Durand a noté qu'elle était assez variable — ce qui s'explique par le fait qu'elle ne présente pas de valeur phonologique, et qu'elle échappe à la fois au sujet parlant et à l'auditeur. Toutefois Mlle Durand a établi des conclusions importantes (p. 100-102) : en particulier, la durée de la consonne décroît régulièrement au fur et à mesure que la consonne est plus éloignée de l'accent du groupe ; pour les consonnes, il n'existe pas d'accent secondaire et il ne se forme pas de rythme secondaire dans la phrase française.

PHONÉTIQUE HISTORIQUE. — Un excellent article de Meyer-Lübke [2]

1. Durand (Marguerite), *Le Genre Grammatical en français parlé à Paris et dans la région parisienne*, Paris, d'Artrey, 1936, in-8°, 302 p. Cartes et planches hors texte. — *Étude expérimentale sur la durée des consonnes parisiennes*, Paris, d'Artrey, 1936, in-8°, 104 p. Thèses de l'Université de Paris.

2. Meyer-Lübke (Wilhelm), *Zur Geschichte von lat. G^e, G^i und J im Romanischen*, *Vox Romanica*, t. I, 1936, p. 1-31.

BDD-A18016 © 1937 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 12:59:40 UTC)

nous permet de rappeler ici le souvenir du grand romaniste dont nous regrettons la perte.

L'éminent professeur a aussi étudié [1], dans le domaine gascon, l'évolution du suffixe *-ariu*.

M. Wilmotte donne une série de références utiles sur la chute du *G intervocalique* en *latin* [2].

Nous sommes heureux, en signalant quelques éclaircissements et adjonctions de M^lle^ Elise Richter [3], de dire toute l'admiration que nous avons pour son beau travail : *Chronologische Phonetik*, etc.

L'article de M. Schürr sur la diphtongaison intéresse surtout l'italien [4].

L'article de M. Paul Verrier [5] sur l'origine et l'évolution des *anciennes diphtongues françaises* est important. M. Verrier apporte aux romanistes l'expérience de la phonétique historique allemande et surtout anglaise — et cet apport est loin d'être négligeable. Je signale seulement un ou deux points particuliers : la voyelle A ne se diphtongue pas (291-292) ; dans basiat > *baise*, il n'y a pas de métathèse (p. 299). Les romanistes trouveront dans cet article beaucoup d'idées originales, établies de façon solide.

Dans une étude très fouillée, M. Salverda de Grave [6] examine la question du passage de l'*ou long germanique* au son *u* en néerlandais ; il se fonde sur les mots français empruntés par le néerlandais. C'est, aux Pays-Bas, vers le XI^e^ ou le XII^e^ siècle au plus tôt, que l'*ou germanique* s'est transformé en *u*. Cet article est du plus grand intérêt pour le problème si controversé du passage de l'*ou latin* à *u* en français.

Voyez aussi, dans le chapitre consacré à la toponymie, l'ouvrage

1. Meyer-Lübke (Wilhelm), *Aus Anlass von Gask. mul'é* < MOLINARIU ; *ZFSL.*, t. LX, 1936, p. 173-175.

2. Wilmotte (Maurice), *La chute de G intervocalique*, *Revue belge de philologie et d'histoire*, t. XV, 1936, p. 986-987.

3. Richter (Élise), *Grundsätzliche Erklärungen und Nachträge zur Chronologischen Phonetik*, *Z*, t. LVI, 1936, p. 604-618.

4. Schürr (F.), *Umlaut und Diphtongierung in der Romania. Mit einer Kartenbeilage*, *Romanische Forschungen*, t. L, 1936, p. 275-316.

5. Verrier (Paul), *Origine et évolution des anciennes diphtongues françaises*, *R*, t. LXII, 1936, p. 289-301.

6. Salverda de Grave (J.-J.), *Prononciation et évolution de* ou *long latin et germanique d'après les mots français empruntés*, *Neophilologus*, t. XXI, 1936, p. 257-262.

BDD-A18016 © 1937 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 12:59:40 UTC)

de Michelly sur les noms de lieux du département de la Haute-Loire.

De la période la plus ancienne du français, nous tombons sans transition à l'époque contemporaine. M. Fouché a donné dans *Le Français Moderne* une bonne description phonétique des diverses sortes de français [1].

Un article d'A. Gill, dans la même revue [2], a soulevé pas mal d'observations [3]. M. Gill s'exprime ainsi : « En français moderne, l'accent tonique d'un mot de plus d'une syllabe tend à se déplacer, à quitter la dernière syllabe, si la voyelle de cette syllabe n'est pas appuyée d'une consonne finale » (p. 314). Évidemment l'on n'a pas beaucoup d'occasions de vérifier cette loi si l'on assiste à une réception à l'Académie française; mais il suffit, dans un arrondissement populaire de Paris, d'écouter jouer des gamins pour entendre d'innombrables déplacements d'accent. Il en est de même dans tout l'est de la France.

Phonologie. — L'intéressante conférence de M. Vendryes [4] porte en grande partie sur l'étude de faits français. Citons seulement deux formules essentielles de ce travail très important : « La phonologie d'une langue poétique n'est jamais exactement semblable à celle de la langue parlée contemporaine ». Elle peut même en différer beaucoup (p. 34).

« Un des mérites de la phonologie, et non le moindre, sera d'avoir ramené dans les cadres de la linguistique l'étude de l'esthétique du langage » (p. 22).

V. — Morphologie.

Deux excellents travaux sont consacrés au français moderne. M. Tappolet [5] a surtout étudié *les mots qui ont changé de genre*

1. Fouché (Pierre), *Les diverses sortes de français au point de vue phonétique*, *Le Français Moderne*, t. IV, 1936, p. 199-216.

2. Gill (A.), *Remarques sur l'accent tonique en français contemporain*, *Le Français Moderne*, t. IV, 1936, p. 311-316.

3. Observations d'A(lbert) D(auzat), *Le Français Moderne*, p. 316-317. — Voir aussi Grammont (Maurice), *Un autre cri d'alarme*, *Le Français Moderne*, t. V, 1936, p. 75-78.

4. Vendryes (Joseph), *La Phonologie et le langage poétique*, *Revue des cours et conférences*, t. XXXVII, 1935-1936, t. I, p. 22-34.

5. Tappolet (Ernst), *Die Genusschwachheit und ihre Folgen im Französischen (mon enfance)*, *Vox Romanica*, t. I, 1936, p. 32-48.

BDD-A18016 © 1937 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 12:59:40 UTC)

dans l'histoire du français (liste de 173 mots de genre douteux, p. 35-37). Il s'est particulièrement intéressé à la question de *mon âme* pour *m'âme* (deuxième moitié du XII[e] siècle). Son explication me paraît assurée ; la forme *mon* l'a emporté parce qu'elle était plus nette.

C'est essentiellement une question de morphologie que s'est posée M[lle] Durand [1] : comment se forme le féminin dans le français parlé aujourd'hui à Paris et dans la région parisienne ? Il faut noter l'importance numérique des mots qui n'ont pas de féminin (42 % du total) ; puis l'importance des féminins formés par l'adjonction d'une consonne occlusive, c'est-à-dire, presque toujours, d'un *t* (19,6 %). Dans la conscience populaire, le son « féminin » par excellence est donc le *t*.

M[lle] Durand note trois tendances : la première à l'*invariabilité du participe* après *avoir* ; — la seconde à l'*invariabilité* des *outils grammaticaux* ; — la troisième à l'*invariabilité* de l'*adjectif* et du *participe* employés comme *attribut*. Il est toujours extrêmement dangereux de fonder des théories sur des fautes ou des lapsus ; toutefois les observations que j'ai pu faire corroborent celles de M[lle] Durand. Une femme du peuple qui me disait : « je suis *gros* » (« je suis *grosse* » aurait eu un autre sens) éliminait une forme inutile (*grosse*) ; c'est ainsi que *emperere*, *genouil* ont disparu dans la langue littéraire, et que *cheval*, *nouvel* ont disparu dans les patois.

D'après M. Gamillscheg [2], le latin aurait connu deux emplois du *démonstratif* apposé à un substantif :

1) *ille* + nom + adjectif ;

2) nom + *ille* + adjectif.

Dans le premier cas, *ille* était un véritable article (d'ailleurs rarement employé) ; dans le second cas, il servait à rendre l'adjectif indépendant par rapport au substantif.

Cette théorie nous paraît plus brillante que solide (voyez en particulier à ce sujet, pour le roumain : A. Graur, *Bulletin linguistique* publié par A. Rosetti. Faculté des Lettres de Bucarest, t. V, 1937, p. 205-208).

1. Voyez p. 8, n. 1.

2. Gamillscheg (Ernst), *Zum romanischen Artikel und Possessivpronomen*, *Sitzungsberichte der Preussischen Akademie der Wissenschaften*, Phil.-hist. Kl., 1936, XXVII, p. 327 et suivantes.

BDD-A18016 © 1937 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 12:59:40 UTC)

M. Jean Bourciez [1] étudie, dans le parler de Nice, l'*article masculin pluriel*, qui présente la forme *lu*. Cette forme est récente, en tout cas postérieure au XVI[e] siècle; elle représenterait un ancien *lui*.

Le regretté E. Béquet, qui a étudié certains mots-outils dans le village, célèbre parmi les linguistes, de Cellefrouin [2], note la *simplification* des *relatifs*, et le *renforcement* des *interrogatifs*. C'est là une indication fort intéressante, que vérifie l'histoire de la langue française.

VI. — Syntaxe.

Les recherches de M. Löfstedt sur le *latin tardif* [3] ne peuvent manquer d'intéresser directement les romanistes.

M. Suchier [4] étudie la phrase française en se fondant sur l'accentuation. C'est un point de vue intéressant, que les étrangers se trouvent peut-être mieux placés que les Français pour examiner.

Un long article de M. Regula [5] étudie la constitution de la phrase française du point de vue psychologique. Il est impossible d'analyser ou de résumer ce travail très pénétrant.

M. Lombard [6] a publié un livre très important sur l'*infinitif de narration* ou *infinitif historique* dans les langues romanes. Partant du latin, il examine l'origine de la tournure romane, ainsi que l'emploi des prépositions devant l'infinitif. Ce livre est particulièrement utile pour le français, où l'emploi de l'infinitif de narration

1. Bourciez (Jean), *Observations sur l'article masculin pluriel dans le dialecte de Nice*, *RLiR*, t. XII, 1936, p. 284-288.

2. Béquet (E.), *Essai sur les pronoms relatifs et interrogatifs employés à Cellefrouin en 1936*, Angoulême, Impr. ouvrière, 1936, in-8°, 15 p. — En 1935, Béquet a étudié les *pronoms personnels* dans les *Études locales d'Angoulême*.

3. Löfstedt (Einar), *Vermischte Studien zur lateinischen Sprachkunde und Syntax*, Lund, Gleerup, 1936, in-8°, XIII-232 p., *Acta Reg. Societatis Humaniorum Litterarum Lundensis*, XII.

4. Suchier (Walther), *Wortstellung und Satzton im Französischen*, *ZFSL*, t. LV, 1936, p. 69-92.

5. Regula (Moritz), *Beiträge zur syntaktischen und stilistischen Forschung*, *ZFSL*, t. LX, 1936, p. 129-145.

6. Lombard (Alf), *L'infinitif de narration dans les langues romanes. Étude de syntaxe historique*. Uppsala, Almqvist et Wiksell, et Leipzig, Harrassowitz, 1936, in-8°, VI-310 pages.

BDD-A18016 © 1937 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 12:59:40 UTC)

est très développé. Le premier exemple français serait celui de la *Chronique de Bertrand du Guesclin* de Cuvelier (date : vers 1384) :

Anglois *de bien défendre* à riches ars turquois (v. 19.494).

M. Lombard voit dans ces phrases infinitives des phrases nominales : un infinitif comme « *Et de crier* » correspondrait à « *Grand combat*. D'autres chiens arrivent » (La Fontaine, *Fables*, VIII, 7).

Il apprécie aussi la valeur littéraire de l'infinitif de narration, qu'il considère comme mort. Notons toutefois que les journalistes spécialisés dans les compte-rendus d'affaires judiciaires font actuellement, dans certains journaux parisiens, un usage constant de l'infinitif historique. Il subsiste donc dans les formes les plus vulgaires de la langue écrite : le récit de journaliste et la narration d'écolier.

M. Lombard étudie enfin les phrases : « *Le disner estre fait*, grâces dites à Dieu, s'en partit chacun » (*Chroniques du bon duc Loys de Bourbon*, 1429) ; « *avoir prins congié*, ils partirent » (fin XV^e^) ; — et la construction de *voici*, *voilà* avec l'infinitif.

M. Regula [1] examine, dans un long article, parfaitement bien informé, qu'il est impossible de résumer, la fonction du *subjonctif* en français moderne. Citons seulement sa conclusion (p. 349-350) : « Le français moderne use de la différenciation modale pour distinguer un contenu psychique constaté et envisagé ».

Sous un titre quelque peu énigmatique, M. R. Léon Wagner [2] étudie d'une façon très pénétrante toute une série de *mots-outils invariables* (prépositions et adverbes) marquant le *temps* et le *lieu* (*en*, *a*, *de*, *dès*, *depuis*, *entre*, *devers*, *vers*, *sur*, *après*, *dedans*, *dans*, *devant*, *avant*). M. Wagner se demande pourquoi le sujet parlant exprime le temps en se servant de termes d'espace. C'est que le temps, donnée plus abstraite, était (et reste) moins précis dans la conscience du sujet parlant ; et que l'espace, donnée concrète et toujours présente, est naturellement riche de mots-outils.

Le très intéressant article de M. Wagner montre d'ailleurs à l'évidence que toute cette question est à reprendre, « tant les textes

1. Regula (Moritz), *La fonction du subjonctif dans le français moderne*, *RLiR*, t. XII, 1936, p. 289-350.

2. Wagner (Robert Léon), *Coordonnées spatiales et coordonnées temporelles*, *RLiR*, t. XII, 1936, p. 144-164.

BDD-A18016 © 1937 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 12:59:40 UTC)

offrent de surprises et de constructions inattendues, dont ni les dictionnaires ni les grammaires ne savent donner l'idée ».

M. Lyer [1] revient sur le type « *ce fripon de valet* », si développé en français moderne.

Il est impossible de résumer les excellents articles de M. Lucien Foulet [2] sur l'extension des formes *moi, toi,* etc., en ancien français. Je citerai seulement une phrase qui me paraît donner l'essentiel de cette longue et minutieuse étude :

« *Je* tonique, contaminé par *je* atone et de plus en plus impuissant à affirmer une indépendance qui était pourtant sa raison d'être, était marqué pour le sacrifice. La langue s'en est débarrassée dès qu'elle a vu clairement à qui elle pouvait confier son rôle. Il lui fallait un mot qui désignât nettement la première personne, qui fût indépendant du groupe verbal, et assez solide pour que la voix pût s'y reposer, et comme s'y étaler. *Moi* réunissait toutes ces qualités » [3].

Dès la fin du XI[e] siècle, M. Foulet croit pouvoir affirmer, en ce qui concerne la langue populaire, que *je* a été remplacé par *moi* dans deux cas particuliers. Chose curieuse, une évolution analogue peut s'observer actuellement en anglais d'Amérique. Il n'est pas inutile de noter que l'argumentation de M. Foulet est singulièrement appuyée par celle de M. Tappolet dans son étude du remplacement de *m'* par *mon* dans « *m'* espée, *mon* espée ».

M. Winkler [4] étudie, après M. Charles Bally, l'opposition « *en* été », « *au* printemps », « croire *en* Dieu », « croire *au* diable ».

M. Ettmayer [5] a continué la publication régulière de sa *Syntaxe analytique de la langue française.*

VII. — Étude des mots.

Lexicologie. — Citons d'abord le premier volume d'un grand

1. Lyer (Stan), *Romínské aposice typu* li fel d'anemis, ce fripon de valet, Prague, *Časopisu pro moderní filologii*, t. XXII, 1936, p. 52-62.

2. Foulet (Lucien), *L'extension de la forme oblique du pronom personnel en ancien français*, *R*, t. LXI, 1935, p. 257-315, 401-463, t. LXII, 1936, p. 27-91.

3. *R*, LXI, 1935, p. 401.

4. Winkler (Emil), *Über Sprachbetrachtung, Aus Anlass eines Aufsatzes von Charles Bally*, *ZFSL*, t. LX, 1936, p. 430-440.

5. Ettmayer (K. von), *Analytische Syntax der französischen Sprache, mit besonderer Berücksichtigung des Altfranzösischen*, Halle, Niemeyer, 1936, in-8°, 10[e] et 11[e] livraisons, fin du t. II (pages 891-1030).

BDD-A18016 © 1937 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 12:59:40 UTC)

travail de M. Mario Roques : il comprendra tous les lexiques français du moyen âge [1].

Un excellent travail de M. Heidel [2] nous renseigne sur les *termes administratifs de finances en France* sous l'ancien régime. C'est au XVe siècle que M. Heidel a dépouillé les ordonnances royales ; mais, en fait, le XVe siècle n'a guère innové, et M. Heidel a étudié les termes de finances dans les ordonnances royales de 1051 à 1514. D'autre part, l'organisation financière, qui date ainsi du XIVe, du XIIIe et même du XIIe siècle, n'a pas été modifiée sensiblement jusqu'en 1789. M. Heidel, dans son ouvrage, a suivi l'ordre des matières; un index complet présente les mots dans l'ordre alphabétique.

Le regretté Désormaux avait réuni quelques notes sur le vocabulaire de Jean Ménenc, qui fut régent de divers collèges de Savoie, et publia en 1590 un livre intitulé *La Sauvegarde pour des disciples*. Jean Ménenc mourut vers 1610 [3].

Oscar Bloch avait commencé, dans *Le Français Moderne*, la publication de notes lexicologiques [4].

La 18e livraison du *Dictionnaire de l'ancien français* de Tobler-Lommatzsch a paru en 1936 [5].

HISTOIRE DES MOTS ET DES LOCUTIONS. — Le petit volume de Mlle Thurau [6] est un bon recueil de documents. Le mot *galand* est considéré depuis son origine (l'étymologie est inconnue) jusqu'à nos jours dans la langue littéraire, puis dans les patois et enfin dans les langues étrangères. Deux chapitres particuliè-

1. Roques (Mario), *Recueil général des lexiques français du moyen-âge (XIIe-XVe siècles)*, I, *Lexiques alphabétiques*, t. I, Paris, Champion, 1936, in-8°, XXXIV-523 p. Bibliothèque de l'École des Hautes-Études, t. 264.

2. Heidel (Herbert), *Die Terminologie der Finanzverwaltung Frankreichs im 15. Jahrhundert*, Leipzig-Borna, Noske, 1936, in-8°, XI-141 p. — *Leipziger romanistische Studien*, 15.

3. Désormaux (J.), *Le vocabulaire de Jean Ménenc*, *Le Français Moderne*, t. IV, 1936, p. 159-168.

4. Bloch (Oscar), *Notes lexicales*, *Le Français Moderne*, t. IV, 1936, p. 333-342 (*Abhorrer-Buffleterie*).

5. Tobler-Lommatzsch, *Altfranzösisches Wörterbuch*, *18e livraison* : DESONORE-MENT-DUVET (fin du t. II), Berlin, Weidmann, 1936.

6. Thurau (Else), « Galant », *ein Beitrag zur französischen Wort- und Kulturgeschichte*, Frankfurt, Diesterweg, 1936, in-8°, 113 p. — *Frankfurter Quellen und Forschungen zur germanischen und romanischen Philologie*, Heft 12.

BDD-A18016 © 1937 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 12:59:40 UTC)

rement importants sont consacrés au XVII^e siècle et au XVIII^e siècle. Suivent une série de témoignages, qui vont d'Henri Estienne au Dictionnaire de Bloch-Wartburg. Une bibliographie, un index des auteurs cités et des noms cités termine le volume, qui groupe utilement une foule de témoignages dispersés et dont la recherche a exigé un gros — et profitable — travail.

M. Flasche étudie le mot *raison* et ses dérivés en français depuis l'origine jusqu'en 1500 [1].

L'ancien français « *pouvoir quelqu'un* » est expliqué par M. Barth [2].

D'après M. Benary, *beaucoup* serait un mot d'origine courtisane ; il aurait été d'abord employé dans la langue des tournois : « un beau coup » [3].

M. Lerch a étudié, dans un article très bien informé et très pénétrant [4], le mot *distrait*. C'est dans le latin du moyen âge que *distrait* a pris son sens actuel : distractus (a Deo), « distrait », s'opposait à collectus, recollectus (in Deo), « recueilli ». Peu à peu le mot s'est laïcisé, et *distraire* a fini par signifier « s'amuser ». L'adjectif *distrait* a passé en italien (*distratto*) et en espagnol (*distraido*) ; il a été démarqué par l'allemand *zerstreut*. Mais l'anglais *distracted* (qui d'ailleurs a gardé sa signification religieuse) a développé des significations qui lui sont propres.

M. Gougenheim a découvert, dans l'histoire des mots français *quarte* et *carte*, une homonymie à effets limités [5].

M. Spitzer étudie la locution *depuis...que* [6] (« *depuis* trente ans *que* je vis »).

D'où vient le mot *essai* que Montaigne a donné comme titre à son ouvrage ? [7] L'expression « coups d'essay », au sens d'œuvre de

1. Flasche (H.), *Die begriffliche Entwicklung des Wortes* ratio *und seiner Ableitungen im Französischen bis 1500*, *Leipziger romanistische Studien*, 1936, in-8°, 275 p. Thèse.

2. Barth (Albert), *Beiträge zur französischen Lexicographie*, Beitrag 4, *Vox Romanica*, t. I, 1936, p. 116-120.

3. Benary (Walter), *Zum frz.* beaucoup, *Z*, t. LVI, 1936, p. 67-71.

4. Lerch (Eugen), *Histoire et influence des mots* distractus *et* distrait, *RLiR*, t. XII, 1936, p. 270-283.

5. Gougenheim (G.), *Une homonymie à effets limités : quarte-carte*, *Le Français Moderne*, t. IV, 1936, p. 49-51.

6. Spitzer (Leo), *Depuis...que*, *Z*, t. LVI, 1936, p. 79-82.

7. Dawson (John C.), *A suggestion as to the source of Montaigne's title « Essais »*, *Modern Language Notes*, t. LI, 1936, p. 223-226.

BDD-A18016 © 1937 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 12:59:40 UTC)

jeunesse, apparaît en 1532, Préface de l'*Adolescence Clémentine*, de Marot. On retrouve l'expression en 1537 ; François Sagon publie un *Coup d'Essay* contre Marot. D'autre part, en 1540, aux Jeux floraux, on emploie le terme *Essais*. Des poètes de même mérite étaient invités à faire un *essai* ; on leur fournissait un vers :

Point n'est à tous parvenir à Corinthe,

sur lequel ils devaient composer un dixain. C'était une sorte d'impromptu. Il servait à établir un classement définitif.

Il se peut que Montaigne ait eu une troisième idée...

Budget et *clergé* ont été étudiés dans la *Revue de Synthèse*[1].

Les deux derniers mots, *apache* et *nazi*, appartiennent à l'argot moderne.

L'histoire d'*apache* est précisée par M. Barth[2].

D'après M. Spitzer[3], il y aurait, à la base de *nazi* « syphilitique », l'idée de « ronger ». Mais je ne crois pas que « *nazi*-syphilitique », qui est rare, même dans le monde des gens qui parlent l'argot, ait pu gêner en quoi que ce soit le terme politique *nazi*.

Étymologie. — Un article de M. Jean Haust pose une grave question de principe. M. Haust[4] répond à un certain nombre d'objections qui ont été faites par A. L. Corin[5] à ses étymologies liégeoises.

M. Corin dit lui-même[6] : « Mes propositions sont d'essence « fantaisiste » pour la plupart; ce sont des « associations d'idées spontanées ». M. Corin plaisante-t-il ? Je prends au hasard (p. 24-25) l'article *crèné* : « gâteau ou petit pain fendu au milieu » (on vend communément à Nancy du pain *crané* : c'est un pain particulier, plus cher que le pain « lisse », dont la surface supérieure présente toute une série de *crans* transversaux). Ce mot appartient

1. Communications pour servir au vocabulaire : *Budget* (J. Haendler); *Clergé* (C. Toussaint), *Revue de Synthèse*, 1936, p. 147-163.

2. Barth (Albert), *Beiträge zur französischen Lexicographie*, *Vox Romanica*, t. I, 1936, p. 106-120, Beitrag 4.

3. Spitzer (Leo), *Nazi* (*argot français*), *syphilis*, *syphilitique*, *Modern Language Notes*, t. LI, 1936, p. 35-36.

4. Haust (Jean), *Éléments germaniques du Dictionnaire liégeois*, *Bulletin de la Commission royale de Toponymie et Dialectologie*, t. X, 1936, p. 430-470.

5. Corin (A. L.), *Au delà de Grandgagnage et de Haust : Menus propos d'un « braconnier »*, *Bulletin* nº 19 du *Dictionnaire wallon*, 1934, p. 1-144.

6. *Bulletin du Dictionnaire wallon*, 1934, p. 11.

BDD-A18016 © 1937 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 12:59:40 UTC)

à une famille bien connue ; Meyer-Lübke (2311) et Bloch-Wartburg (*cran*) le rapportent au latin crena, « entaille ». M. Corin écrit : « [*crèné*] doit être d'origine germanique; c'est du moins ce que fait supposer l'alternance *an/in* ». Il complète cette étrange argumentation (qui ferait de *vent*, fr. *vã*, picard-wallon *vẽ*, un mot germanique) par l'énumération d'un certain nombre de formes qui vont du dialecte aixien au grec κρήνη. Il n'est pas douteux que cet article *crèné* ne relève de la pure fantaisie. Il n'est pas douteux non plus que la science étymologique n'a que faire des « associations d'idées spontanées », que Vossler appelait spirituellement « blosse Gedankenblitze ». M. Corin est atteint par surcroît d'une sorte de « germanomanie » qui lui fait voir du germanique un peu partout. La publication des *Propos d'un braconnier*, qui sont abondants, risque fort d'avoir été, au point de vue de la science de l'étymologie, une perte sèche.

M. Haust, dont les scrupules phonétiques sont aussi grands que pouvaient l'être ceux du regretté Antoine Thomas, revient sur l'étymologie de *houille*, qu'il a découverte [1].

M. Nicholson a publié un gros livre d'étymologies romanes dont la plupart sont fondées sur un nouveau principe [2]. Voici ce nouveau principe : « Lorsque, dans un composé dont le peuple ne reconnaît plus les éléments composants, la syllabe initiale revêt la forme de l'un des préfixes *ab*, *ex*, *in*, *sub*, la conscience du langage l'identifie avec le préfixe dont elle est homonyme, et, ce préfixe n'ayant aucune fonction à remplir dans le composé, en opère aussitôt l'aphérèse » (p. 2-3 ; voyez aussi des explications complémentaires p. 119). Il n'est pas douteux que le sujet parlant n'ait une conscience claire de l'existence des préfixes; c'est ainsi que s'explique, en français littéraire, la forme *convoiter* < cupiditare, où l'initiale *con-* a été remplacée par *con-* au moment où la forme populaire *cou-* du préfixe cum- a été remplacée par la forme savante *con-*. Comme l'*éducation* consiste à introduire (de force) un certain nombre de notions et d'habitudes dans l'esprit des enfants, les paysans de la Manche ont transformé très « logiquement » le mot en *inducation*. M. Nicholson applique ensuite

1. Haust (Jean), *L'étymologie du français houille*, *R*, t. LXII, 1936, p. 532-533.

2. Nicholson (G.-G.), *Un nouveau principe d'étymologie romane*, Paris, Droz, 1936, in-8°, VIII-393 p.

BDD-A18016 © 1937 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 12:59:40 UTC)

ce principe, d'une façon un peu mécanique, à toute une série de mots. Il ne peut être question ici de les examiner en détail ; notons quelques imprécisions qui rendent certaines conclusions peu sûres.

P. 122 : M. Nicholson part, pour expliquer *essarter*, d'un sens « éclaircir un bois ». Ce sens, familier au forestier moderne, représente-t-il quelque chose de réel à l'époque où le colon gallo-romain ou franc s'occupait à « faire de la terre » aux dépens de la forêt ? Le verbe *essarter* a signifié primitivement « travailler le sol avec la houe » (et non avec la charrue), et probablement « travailler avec la houe un terrain nettoyé par le feu » (procédé encore utilisé par les peuplades nègres de l'Afrique).

P. 215, note 1 : M. Nicholson, contrairement à M. von Wartburg (*FEW*, t. I, p. 290), rattache au radical *bast* le wallon *batte*. Or le wallon conserve l'*s* en fin de syllabe devant consonne : il dit « un baston » pour « un bâton ». La forme *batte* ne peut donc pas dériver d'un radical *bast*.

On trouvera dans l'Avant-Propos du livre de M. Nicholson (p. v-vi) une bibliographie complète des étymologies proposées par ce savant, dont la puissance d'imagination est vraiment remarquable.

Il faut y ajouter l'étymologie de *drôle*, *trôler* et *trou-madame* [1], qu'on est quelque peu étonné de trouver réunis dans un même article.

Il est impossible d'énumérer ici les nombreux mots étudiés par M. Paul Barbier [2] : on en trouvera l'indication dans la *Romania* [3].

Les autres étymologies que j'ai à énumérer sont des étymologies isolées. Je les classe, grossièrement, par ordre chronologique.

Période préceltique.

M. Bertoldi étudie des formations gauloises en ce qui concerne

1. Nicholson (G.-G.), *Etymologie du français* drôle, trôler *et* trou-madame, *Z*, t. LVI, 1936, p. 646-655.

2. Barbier (Paul), *Miscellanea lexicographica*, XIII. *Etymological and lexicographical Notes on the French Language and on the Romance Dialects of France*, *Proceedings of the Leeds Philosophical Society*, t. IV, 1, Leeds, 1936, in-8°, 53 p.

3. *Romania*, t. LXII, 1936, p. 138-140. Voyez aussi von Wartburg, *Z*, t. LVI, p. 483, et Jud, dans *Vox Romanica*, t. II, 1937, p. 246-248.

BDD-A18016 © 1937 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 12:59:40 UTC)

la base, mais prégauloises en ce qui concerne la structure [1]. Son étude, nécessairement très hypothétique, est excellente.

Période latine.

M. Matteo Bartoli, dans un article très intéressant [2], compare le lexique latin des diverses langues romanes. Le roman de Gaule, d'après lui, présente un latin plus archaïque que l'italien (l'italien est de tous les parlers dérivés du latin le plus *romain* et le moins *roman*). C'est que le latin de Gaule est en partie un latin d'école, un latin de professeur.

M. Jud [3] a trouvé la solution du problème de *rêver, desver* (exvagare, *exvagu > *esvo*). Sur *esvo* ont été refaits **esvé*, **esver*, dont *resver*, *desver* sont des composés.

Danse et *danser* ont suscité deux étymologies nouvelles : *danser* < *dintiare, d'un ancien bas francique *dintjan [4]; — *danse* < *dantia, tiré de *dare*, « frapper, marquer la mesure » [5].

Galoper serait une création franque relativement récente (c'est Charles Martel qui a constitué la cavalerie franque) [6].

Berthe, « manteau de dame », serait le résultat d'une contamination (averta + aperta) [7].

Le français dialectal *bruchon* [8], « petite corbeille de paille tressée », est un diminutif de *bruche* (*brūsca, de *brūcus + rusca).

M. Brüch revient sur le français *galée* [9] : le grec γαλέα est attesté dès la première moitié du VIII[e] siècle ; la forme latine est de la fin du XI[e] siècle. Le mot est donc emprunté au grec byzantin.

1. Bertoldi (Vittorio), *Alba Longa* « appellata ab situ porrectae in dorso urbis » di Livio, e *Albica* « homines asperi et montani » di Cesare ; *alb-* « altura, monte, declivio » ?, e **albena*, **albanca*, ecc. « uccelli bianchi », per eccellenza, oppure « uccelli tipici delle alture », *Z*, t. LVI, 1936, p. 179-188.

2. Bartoli (Matteo), *Miscellanea della Facoltà di Lettere di Torino*, série I, 1936, p. 69-106. Voyez *Le Français Moderne*, t. VI, 1938, p. 90.

3. Jud (J.), *Rêver et desver*, *R*, t. LXII, 1936, p. 145-157.

4. Brüch (Josef), *Nochmals zu frz.* danser, *Z*, t. LVI, 1936, p. 51-52.

5. Spitzer (Leo), *Frz.* danse, danser, *Z*, t. LVI, 1936, p. 643-644.

6. Frings (Th.), *Franz.* galoper, *Z*, 1936, p. 189-190.

7. Pasquali (P.S.), *Fr.* Berthe « *manteletto da donna* », *Z*, t. LVI, 1936, p. 663-665.

8. Lange-Kowal, *Zu mundartlich-französischem* bruchon, « *kleiner geflochtener Strohkorb* », *ZFSL*, t. LX, 1936, p. 103-105.

9. Brüch (Josef), *Nochmals über frz.* galée « *Galeere* », *Z*, t. LVI, 1936, p. 619-629.

BDD-A18016 © 1937 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 12:59:40 UTC)

M. Brüch examine aussi l'ancien français *romier*, « pèlerin » (de l'ancien français romieu) [1].

M. Aebischer précise les origines lointaines du français *plage* [2]. *Plage* provient, en dernière analyse, du mot italien *plagia*, qui a signifié « pente douce », puis « plage » ; ce mot est né sur la côte centrale ou méridionale de la Méditerranée, d'une contamination du latin plaga et du grec πλάγιος.

L'ancien français *omple*, terme technique de filature ou de tissage, représenterait un latin *uniplus [3]. M. Lombard développe longuement et d'une façon convaincante son argumentation.

Pilori est rapporté par M. Leo Spitzer à un radical birl-pirl [4].

Les termes de fauconnerie *lanier*, *lanet*, *lanette*, doivent être interprétés comme « l'oiseau de l'*ane*, de l'*anet*, de l'*anette* » (falco anatarius) [5].

M. Tilander s'occupe d'une plante appelée en moyen français *etoire*, « petite lunaire », anglais *asterion* [6].

M. Mortier établit d'une façon définitive l'étymologie du mot *pavane* : c'est la danse *padouane*, *padovana* en italien, mais *pavana* en dialecte local [7]. Son article est un modèle de bon travail.

M. Becker précise le sens du mot *croque-mitaine* [8]. Il se trouve dans l'excellente édition de Mlle Droz (*Le Recueil Trepperel, Les Soties*, p. 137). Après chaque bordée d'injures d'Affricquée, le sot se moque de Johan :

> Happe cousin, happe cela. v. 353.
> ...
> Happe ceste laine,

1. Brüch (Josef), *Afr.* romier « *Pilger* », *Z*, t. LVI, 1936, p. 63-65.
2. Aebischer (Paul), *Précisions sur les origines lointaines du fr.* plage, *Vox Romanica*, t. I, 1936, p. 225-234.
3. Lombard (Alf), *L'origine du français* omple, *Studia Neophilologica*, t. VIII, p. 69-81.
4. Spitzer (Leo), *Frz.* pilori « *Pranger* », *Z*, t. LVI, 1936, p. 72-77.
5. Lindfors-Nordin (E. G.), *Lanier, lanet, lanette*, *ZFSL*, t. LX, 1936, p. 165-170. — Gamillscheg (Ernst), *Nachschrift zu Lindfors-Nordin Lanier, lanet, lanette*, *ibid.*, p. 170-172.
6. Tilander (Gunnar), *Moyen français* etoire, « *petite lunaire* » (*botrychium lunaria*), *R*, t. LXII, 1936, p. 376-378.
7. Mortier (Alfred), *Étymologie de « Pavane »*, *Le Français Moderne*, t. IV, 1936, p. 255-260.
8. Becker (Ph. Aug.), *Croque-mitaine*, *ZFSL*, t. LX, 1936, p. 106.

BDD-A18016 © 1937 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 12:59:40 UTC)

Et prens une souppe en ce plat. v. 359-360
...
Prenez ce morceau, qu'i n'eschape. v. 366.

Et enfin :

Croque, croque
Mon ami, ceste *mitaine.*

M. Brüch [1] rapporte au néerlandais ringband le français *ruban.*

Fredaine serait aussi d'origine néerlandaise : moyen néerlandais verdaen « dissipé, gaspillé », transformé en *verdonen [2].

M. Vidos [3] étudie une série de mots français venus de l'italien. Sur trois termes de commerce, *andrivel(le)*, « cordage servant au halage » (est-ce un mot génois, ou le catalan andarivèl ?), *dispache*, « convention faite avec une compagnie d'assurances maritimes » (italien dispaccio), seul le dernier, *ristourne*, a pénétré dans le français courant (italien storno, storni, français *extorne, extorni, stourni*; c'est en français que *extorne* devient *restourne, ristourne*). *Falot* est l'italien *falò* (du moyen grec *φαρός, emprunté avant 1329 par les Pisans, peut-être au sens de « phare »).

La 29e livraison de l'excellent *FEW* de Walther von Wartburg a paru en 1936 [4].

Sémantique. — M. Tilander précise la signification de *racheter* dans la *Chanson de Roland* : c'est très exactement : « reprendre les mêmes notes en jouant du cor » [5].

M. Regula [6] a réuni dans les langues romanes un certain nombre d'exemples de mots expressifs par leur forme et leur sens (type : *écrabouiller*).

1. Brüch (Josef), *Frz.* ruban « *Band* », *Z*, t. LVI, 1936, p. 634-636.
2. Spitzer (Leo), Fredaine, *Z*, t. LVI, 1936, p. 72-77.
3. Vidos (B. E.), *Beiträge zur französischen Wortgeschichte, ZFSL*, t. LX, 1936, p. 155-164.
4. Wartburg (Walther von), *Französisches Etymologisches Wörterbuch. Eine Darstellung des gallo-romanischen Sprachschatzes, Lieferung 29*, C-Canis, Paris, Droz, 1936, in-8°, 192 p.
5. Tilander (Gunnar), Racheter *dans la Chanson de Roland*, *R*, t. LXII, 1936, p. 158-172.
6. Regula (M.), *Über die Einwirkung des Affekts auf die Laut- und Sinnform gewisser Wörter im Romanischen*, Études dédiées au quatrième Congrès de linguistes, *Travaux du Cercle linguistique de Prague*, VI, Prague, 1936, in-8°, 294 p.

BDD-A18016 © 1937 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 12:59:40 UTC)

Étude des dénominations (onomasiologie). — M. Cramer [1] étudie les dénominations de l'*alphabet* en français et dans les dialectes français (*Croix de par Dieu*, etc.).

M. Poppe complète l'intéressant travail de M. Hallig sur la *bergeronnette* [2].

VIII. — Histoire de la langue française.

Deux travaux de tout premier ordre sont venus éclairer singulièrement l'histoire linguistique — et même la préhistoire — de la Gaule. M. A. Brun, qui se limite au territoire de la Gaule [3], étudie le problème de la répartition des langues en Gaule avant l'arrivée des Celtes. M. Walther von Wartburg [4] embrasse toute l'étendue de la Romania dans une étude plus proprement linguistique, où il s'est attaché surtout à faire ressortir l'importance des invasions germaniques. Au lieu d'étudier successivement deux travaux qui se complètent plus encore qu'ils ne s'opposent, je m'efforcerai de présenter un bref tableau des faits tels qu'on peut les considérer aujourd'hui, après les recherches approfondies de M. Brun et de M. v. Wartburg.

M. Brun a réuni très soigneusement tous les documents fournis par les préhistoriens. Que pouvons-nous en conclure ? Il semble bien que la région entre Loire et Garonne ait été, aux temps paléolithiques, à peu près inhabitée : le Poitou, le Berry, etc., étaient le domaine du bois et du marécage. Le Massif Central constituait, lui aussi, un barrage entre le Nord et le Midi.

Au sud de cette barrière vivaient des populations autochtones, particulièrement denses dans la région qui s'étend de la Dordogne aux Pyrénées, auxquelles vinrent s'ajouter des envahisseurs venus du Sud. Au Nord, la population, fortement métissée, constamment

1. Cramer (Friedrich), *Frz. ABC-Buch*, *Z*, t. LVI, 1936, p. 55-67.

2. Poppe (Erich), *Zu den Namen der Bachstelze im Italienischen und Französischen*, *Z*, t. LVI, 1936, p. 392-404. — Cf. Hallig (R.), *Die Benennungen der Bachstelze in den romanischen Sprachen und Mundarten*, Leipzig, 1933, *Leipziger romanistische Studien*, Heft 3.

3. Brun (A.), *Essai sur la limite entre les parlers d'oïl et les parlers d'oc*, *RLiR*, t. XII, 1936, p. 167-251.

4. Wartburg (Walther von), *Die Ausgliederung der romanischen Sprachräume*, Halle, Niemeyer, 1936, in-8°, 48 p., 7 cartes hors texte. — Tirage à part de la *Z*, t. LVI, 1936.

BDD-A18016 © 1937 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 12:59:40 UTC)

renouvelée par des apports venus de l'Est, semble avoir été, anciennement, plus clairsemée. Dirons-nous avec M. Brun (p. 238) : « Déjà au néolithique, il y a des Français du Nord et des Méridionaux » ? Nous nous représentons plutôt la Gaule comme habitée par des populations extrêmement variées, de race, de langue et de coutumes différentes, comme certaines régions des Balkans. Mais, alors que les populations balkaniques sont attachées au sol et constituées en villages, les populations primitives de la Gaule étaient sans doute nomades, tout au moins dans le Nord. Il existait toutefois des barrières naturelles rarement franchies : le Massif Central, les régions marécageuses de l'ouest de la France, le Rhône.

Avec les invasions celtiques, nous entrons dans l'histoire. Peut-être M. Brun exagère-t-il le caractère pacifique (p. 206) des « invasions » celtiques : n'avons-nous pas un exemple bien connu de ces « essaimages », de ces « vagabondages », la prise et le sac de Rome par les Gaulois ? Il nous paraît toutefois que les conclusions de M. Brun sont à retenir ; au nord de la Loire, un peuplement gaulois ancien et considérable ; au sud de la Loire, l'arrivée des Gaulois est tardive, et l'occupation du pays est superficielle. Entre le Rhône et les Alpes, les Gaulois ne se sont pas établis : c'est le domaine des Ligures, qui, d'ailleurs, ne sont pas des autochtones. Au Sud-Ouest, les Ibères. Sous cette dénomination vague se dissimulent des peuples dont nous ne savons pas même exactement les noms, généralement écorchés par les copistes ; M. Brun en énumère (p. 200) une longue liste : les *Bigerri*, les *Tarbelli*, les *Cocosates*, les *Venami*, les *Onobriates*, les *Monesi*, les *Osquidates*, les *Sybillates*, les *Bercorates*, etc., etc. Il faut noter l'esprit particulariste de ces peuples, marqué par l'inscription d'Hasparren ; un certain Verus PRO NOVEM OPTINUIT POPULIS SEJUNGERE GALLOS URBE REDUX GENIO PAGI HANC DEDICAT ARAM. L'existence d'un peuple basque et d'une langue basque est un témoignage indiscutable de la vitalité et de l'esprit traditionaliste de ces peuples.

Les cartes publiées par M. Brun illustrent bien cet état de choses. Les cartes des pages 216 (*briva*, *magos*, *ritos*, *dubron*, *nant*, *condate*) et 217 (*-dunum*, *-duros*) sont des cartes « gauloises » ; pour la France de langue d'oïl, les points sont nombreux et denses ; dans la Gaule méridionale, ils sont rares et disséminés. La carte de la page 220 (*garric*, *artigue*) est celle d'un mot « préceltique », « méditerranéen ». La carte *Mediolanum* (p. 221) serait une carte gallo-romaine (faut-

BDD-A18016 © 1937 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 12:59:40 UTC)

il y ajouter *Molhain*, près de Givet, Ardennes ?) ; *Mediolanum* est un nom récent dont la répartition pose un problème particulier (comme aussi peut-être le nom d'*Icoranda*, p. 218).

Vers le IVe siècle avant J.-C., les peuplades gauloises sont en place. La pression des Germains commence à se faire sentir ; quand César entre en Gaule, une partie de la Belgique est déjà occupée par des Germains (*plerosque Belgas esse Germanos*). Mais que signifie, dans la bouche de César — ou des Rèmes qui ont pu le renseigner — le mot *Germani* ? Sont-ce des gens de langue germanique, ou des peuplades (celtiques) d'au delà du Rhin ?

Au second siècle avant J.-C., les Romains occupent le midi de la Gaule (155-123 avant J.-C.) ; au premier siècle avant J.-C., César conquiert le reste du pays (59-49 avant J.-C.). Les trois cents (Josèphe, Plutarque) ou quatre cents (Appien) peuples qui vivaient sur le sol de la Gaule se romanisent. Il est toutefois assuré, d'après des travaux récents, que le celtique a survécu dans certaines régions de l'Est de la Gaule, où il a été remplacé par les parlers germaniques ; pour la partie de la Gaule restée romane, le problème est plus difficile à résoudre.

Le latin de Gaule était-il prononcé partout uniformément ? M. Brun, d'accord avec M. von Wartburg, croit que non, et il semble bien qu'ils aient raison. Mais les différences ne devaient pas être extrêmement sensibles. L'exemple de l'Amérique du Nord, où l'anglais s'est répandu au XIXe siècle sur un immense territoire, peut nous servir de point de comparaison — *mutatis mutandis*. « Ce qui, au point de vue de la géographie linguistique, caractérise les régions colonisées, ce sont les grandes nappes unitaires qui se sont formées grâce à l'action des centres colonisateurs et grâce au mélange des dialectes parlés par les immigrants » [1].

Il nous faut ici élargir notre horizon ; la Gaule est devenue partie intégrante d'un immense empire centralisé. M. von Wartburg, avec une singulière maîtrise, étudie un certain nombre de problèmes essentiels.

Le premier est le problème de l'*S final*. Il existe à Rome, d'après Cicéron, deux prononciations, une prononciation vulgaire (*subrusticum*), une prononciation distinguée (*politius*). En Gaule, le latin es

d'abord la langue de l'administration, de l'aristocratie ; c'est des

1. Jaberg (Karl), *Aspects géographiques du langage*, p. 31.

BDD-A18016 © 1937 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 12:59:40 UTC)

villes que le latin peu à peu pénètre dans les campagnes. Le latin de la Gaule nous offrira donc la prononciation distinguée, avec *-s* (ancien français, ancien provençal ; il en est de même des dialectes du nord de l'Italie, de l'espagnol, du portugais) ; l'italien littéraire et le roumain conserveront la prononciation vulgaire, sans *s*. Il semble bien, étant donné l'extension géographique de cet *-s*, qu'on doive renoncer, avec M. von Wartburg, à voir dans son maintien une influence celtique.

Le second problème est celui du passage à la *sonore* des *occlusives sourdes intervocaliques*. La Gaule, l'Espagne, l'Italie du Nord, possèdent des occlusives sonores, tandis que l'Italie du Centre et l'Italie du Sud conservent les sourdes. Ce fait, que l'on peut dater du IIIe siècle, ne peut être attribué uniquement à une influence gauloise, car son extension dépasse de beaucoup les limites des régions colonisées par les Gaulois.

Le troisième fait, au contraire, semble spécifiquement gaulois : c'est *le passage du groupe « CT » au groupe « ĉt »*. Des monnaies et des inscriptions gauloises nous offrent les graphies Luχterios (Lucterios), Piχtilos (Pictilos), Reχtugenos, Reitugenus (Rectugenos). Cette transformation s'étend à la Gaule et à l'Italie du Nord. Il serait important d'en préciser exactement les limites, qui fixeraient, à un moment donné, la zone de l'influence gauloise.

Le quatrième problème est celui du *passage du son « ou » au son « u »*. Ici aussi, M. von Wartburg prouve la réalité d'une influence celtique. Les Gaulois avaient une tendance à prononcer *u* au lieu de *ou*. En Angleterre, le latin cūlus a été emprunté, au Ier ou au IIe siècle, avec une prononciation *u* : kül (us) > *cil, chil, kil*, suivant les dialectes (alors que le latin mūrus conserve le son *ou* dans les mêmes dialectes). Il reste à étudier les modalités de cette transformation, qui semble avoir été lente et irrégulière (les dialectes de l'est de la Gaule romane opposent encore une prononciation *frwi* < frūctu(m) à la prononciation *früi* du parisien).

Vers le milieu du IIIe siècle après J.-C., M. von Wartburg établit une première limite, très importante, qui sépare la Romania de l'Est et la Romania de l'Ouest, coupant en deux l'Italie.

C'est alors que les Germains commencent à pénétrer dans l'Empire. En 257, les Goths occupent la Dacie. En 358, les Francs Saliens s'installent en Toxandrie (Belgique flamande). M. von Wartburg distingue ici très justement l'incursion et la conquête,

BDD-A18016 © 1937 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 12:59:40 UTC)

qui n'agissent pas sur la langue des peuples ravagés ou conquis, et la pénétration, la colonisation. M. Brun insiste davantage encore sur cette distinction : c'est un des points où les deux thèses s'opposent, ou plutôt semblent s'opposer.

Le premier problème qui se pose est celui de l'évolution du c devant a en français et en provençal. Cette évolution est très soigneusement étudiée par M. von Wartburg. Il faut distinguer d'une part un français *chat* (*tʂat*), un provençal du Nord *chat* (*tʂat*), avec les formes rhéto-romanes correspondantes ; d'autre part, non seulement un provençal *cat*, mais aussi un normand-picard *cat*, que M. von Wartburg explique comme un fait de régression, sous une influence germanique. J'avoue que je ne me représente pas très bien ce que peut être une régression de ce genre. Je croirais plutôt, sur l'examen de la carte, à une évolution ancienne du *c* devant *a*, ayant Lyon pour centre, et gagnant de proche en proche, dans un pays centralisé et dans une période calme ; les régions les plus éloignées de Lyon : Picardie, Normandie, « Provence », n'auraient pas encore été atteintes par l'innovation. C'est ainsi que les cartes *chaîne*, *cheval* de l'*Atlas linguistique de la France* nous montrent toute la France centrale conquise par le *ch* parisien, tandis que le *tch* (et le *k*) primitifs subsistent dans les régions éloignées. Mais je ne veux pas insister sur un point de détail.

Nous arrivons vers l'an 500. C'est à cette époque que se constitue la frontière entre le français et le provençal. M. Brun croit devoir insister tout particulièrement sur la réalité de cette limite. Gaston Paris, dans une phrase célèbre, qui commence par une image (l'ancienne *muraille* imaginaire) pour se fermer sur une autre image (une vaste *tapisserie* dont les couleurs variées se fondent sur tous les points en nuances insensiblement dégradées), avait nié cette frontière. M. Brun la restitue fort justement. Je ne pense pas qu'aujourd'hui personne puisse douter de l'existence de limites de dialectes, — et la limite du français et du provençal est une limite de langues. M. Brun nous montre la frontière des parlers d'*oui* et des parlers d'*oc* coïncidant, en gros, avec la limite du droit écrit et du droit coutumier (ce qui est peut-être plus curieux que significatif). En revanche, l'opposition des deux modes de culture, la culture individuelle de l'homme du Midi, et l'exploitation collective des villages du Nord, est un fait extrêmement important.

Comment expliquer cette limite de langues, jadis nette, et que

BDD-A18016 © 1937 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 12:59:40 UTC)

des échanges sociaux continuels, dans un royaume depuis longtemps centralisé, ont atténuée et sans doute déplacée ? M. von Wartburg allègue la colonisation franque et burgonde : « Die Franken sind es also, und im Gebiet der mittleren Rhone die Burgunder, welche die horizontale Sprachgrenze auf der Karte der Galloromania aufgerissen haben ».

M. Brun s'attache longuement à réfuter cette hypothèse. S'appuyant sur les données de l'histoire, il prouve que les Francs qui se sont établis en Gaule étaient peu nombreux. Il oppose très justement les régions de colonisation franque — où l'on parle aujourd'hui des dialectes germaniques — et les pays conquis par les Francs, où la domination politique n'a pas été suivie d'une occupation massive. L'étude des cimetières francs vient apporter à M. Brun un argument de tout premier ordre.

Mais j'estime qu'il n'est pas nécessaire, pour expliquer les faits linguistiques français (franciens d'abord), d'admettre une colonisation massive de Francs. Que nous apprend l'étude de la phonétique, du système des formes et du vocabulaire des dialectes d'*oui* ? Qu'il y a eu, au nord de la Loire, indiscutablement, *mélange de langues*.

Il a donc existé, sur un point quelconque du territoire de la Gaule du Nord, une région où cohabitaient des Francs, maîtres du pays, et des Gallo-Romains, riches et puissants, conscients de la valeur de leur langue maternelle, vieille langue de civilisation — et, de plus, langue religieuse. Le mélange des langues a pu se produire dans un groupe très restreint — à condition que ce groupe fût, au point de vue social, dominant. Pouvons-nous essayer de préciser davantage ? L'histoire nous apprend que Clovis choisit Paris pour capitale de son royaume. C'est à Paris qu'est née la langue française, dans les milieux de l'aristocratie gouvernante. La Gaule était certes de moins en moins cultivée, mais restait centralisée ; le commerce national et le commerce mondial étaient florissants ; dans ces conditions, la langue de Paris devait s'imposer peu à peu à toute la Gaule du Nord, devenue la France. C'est à une époque plus récente, d'après les beaux travaux de l'historien Pirenne, c'est au x^{e} siècle que notre pays s'est fractionné en provinces séparées les unes des autres, que se sont développés, dans un pays politiquement émietté, les dialectes gallo-romans qui correspondent chacun à un groupe social complètement isolé des groupes voisins. Le français, né du mélange du gallo-roman et du francique, a donc eu plusieurs siècles pour se répandre autour

BDD-A18016 © 1937 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 12:59:40 UTC)

de Paris, et des autres capitales mérovingiennes et carolingiennes ; nous ne devons pas nous étonner de voir les traits caractéristiques des dialectes d'*oui*, la diphtongaison des voyelles en particulier, s'étendre sur une large surface.

Pour le midi de la France, comme pour l'Italie d'ailleurs, les conclusions de M. Brun restent parfaitement valables : par rapport au français, les caractères phonétiques du provençal sont nettement conservateurs. C'est que les populations méridionales n'ont pas subi fortement l'influence des parlers germaniques : dans les pays d'*oc*, il n'y a pas eu à proprement parler mélange de langues — ou bien les produits de ce mélange n'ont eu qu'une existence locale et éphémère.

Les travaux de M. Brun et de M. von Wartburg ont donc considérablement précisé les idées, jusqu'ici assez vagues, que nous avions sur la période prélittéraire du français et du provençal, et sur les causes de l'opposition linguistique entre la France d'*oc* et la France d'*oui*. La Gaule du Midi, pays anciennement très peuplé, avec ses villes nombreuses, où la domination romaine, puis la domination germanique ont passé successivement sans changer les caractères ethniques de la population, s'oppose nettement à la Gaule du Nord, peuplée surtout de Celtes (ne sont-ils pas les défricheurs de la plus grande partie du pays ?), puis, après la romanisation, conquise par les Francs qui, durant des siècles, ont maintenu leur parler germanique en pays roman.

Mais la limite « horizontale » du français et du provençal ne se confond pas avec la limite de l'influence franque. C'est plus au Nord, de Nantes à Épinal, qu'il faut tracer, d'après M. Tappolet [1], la frontière entre *aune* et *verne*, entre *houx* et *acrifolium*, *éclair* et *elhaus*, *glouteron* et *lappa*. Les régions que les Francs ont occupées d'une façon intense ont été germanisées entièrement ; la colonisation effective des Francs a fait pénétrer un certain nombre de mots franciques dans les parlers du nord de la France. Mais il s'est constitué, dans les milieux aristocratiques restreints qui gouvernaient le pays, une langue particulière qui s'est répandue anciennement bien au delà des limites qu'avaient atteintes les dialectes francs.

1. Tappolet (Ernst), *Les noms gallo-romains du « moyeu »*, *R*, t. XLIX, 1923, p. 481-525. — C'est aussi la frontière entre *moyeu* et *boutou*, *clou* et *clavel*, *brebis* et *ouaille*.

BDD-A18016 © 1937 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 12:59:40 UTC)

M. Gamillscheg a fait paraître en 1936 le t. III de sa *Romania germanica* [1].

Un des caractères généraux de la langue française, l'abstraction, a été remarquablement étudié par M. Bröndal [2]. M. Bröndal décèle dans notre langue les qualités de l'esprit français : la clarté, la précision, le goût de l'analyse et de la généralisation — ainsi que l'élégance. Ni le latin, ni le gaulois, ni le germanique ne sont ici en cause : c'est donc bien le caractère français qui a imprimé ces qualités à la langue. M. Bröndal l'explique par le développement de la dialectique au moyen âge et surtout au XIII[e] siècle. Mais il est injuste d'oublier Vaugelas, le Père Bouhours et la Grammaire de Port-Royal.

Je citerai aussi un article de M. Buben [3].

Enfin M. Valkhoff a publié [4] une série de mots *néerlandais* qui ont pénétré en français ou dans les dialectes picard et wallon. Je suis tout à fait de son avis pour considérer que l'influence du néerlandais a été considérable à cette époque.

MM. Fairon et Heuse, publiant des lettres écrites par des conscrits du département de l'Ourte [5], ont eu le bon esprit de respecter scrupuleusement la langue des « grognards ». Leur livre constitue un document important à la fois pour l'histoire du français et pour l'histoire du dialecte wallon.

J'énumère, suivant l'ordre chronologique, un certain nombre de travaux consacrés à la langue ou au style d'écrivains modernes : *La*

1. Gamillscheg (Ernst), *Romania Germanica. Sprach- und Siedlungs-Geschichte der Germaner auf dem Boden des alten Römerreichs*, t. III, *Die Burgunder. Schlusswort*. Berlin, Gruyter, 1936, in-8°, XII-252 p.

On trouvera dans *Vox Romanica*, t. II, 1937, p. 183-188, un compte rendu très remarquable du t. III de ce livre par Wilhelm Bruckner (*ibid.*, p. 174-182, compte rendu du t. II). Sur le t. I, particulièrement important pour la Gaule du Nord, voyez dans le *Bulletin du Dictionnaire wallon*, t. XX, 1935, p. 139-148, un long compte rendu de M. Maurice Delbouille.

2. Bröndal (V.), *Le français, langue abstraite*, Copenhague, Levin et Munskgaard, 1936, in-8°, 42 p.

3. Buben (Vl.), *O jazykové Kultuře a purismu ve Francii*, Prague, *Slovo a slovesnost*, t. II, 1936, p. 171-182.

4. Valkhoff (Marius), *Notes étymologiques*, II, *Neophilologus*, t. XXI, 1936, p. 192-202. — Voir aussi, *ibidem*, t. XVIII. Ces listes complètent la thèse de M. Valkhoff, *Les mots français d'origine néerlandaise*, Amersfort, 1931.

5. *Lettres de grognards*, éd. illustrée et commentée par Émile Fairon et Henri Heuse, Liége, Imp. Bénard, et Paris, Courville, 1936, in-4°, XVI-416 p.

BDD-A18016 © 1937 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 12:59:40 UTC)

Fontaine [1], *Marmontel* [2], *Stendhal* [3], *Leconte de Lisle* [4], *Mallarmé* [5], *Marcel Proust* [6].

Il est nécessaire de mettre les linguistes étrangers en garde contre le travail de M. Loos. M. Loos a réuni, d'ailleurs avec un soin scrupuleux, ce qu'il appelle les « éléments populaires » de la poésie de Verlaine [7]. La tâche était infiniment délicate, même pour un Français. M. Loos mélange « familiarismes », «popularismes », « vulgarismes », grossièretés et « argotismes ». Chose plus grave, il considère comme populaires des archaïsmes, comme *féal* (p. 11), qui est un terme noble, et des plaisanteries comme *m'amante* (p. 3), créé sur « m'amour », qui sont des drôleries, mi-pédantes, mi-scolaires. Les étrangers qui se serviront de ce livre utile devront donc le consulter avec méfiance.

Histoire externe de la langue française.

M. Schoell [8] a réuni sur l'histoire externe du français une documentation considérable et utile.

La petite ville belge d'Arlon, qui parlait jadis l'allemand, est aujourd'hui devenue française [9]. Il est curieux de noter que le patois gaumais n'entre pas en ligne de compte : la lutte s'est livrée entre deux langues de civilisation. C'est pour des raisons analogues que Bruxelles est devenue une ville de langue française.

1. Mousset (J.), *Der Stil* La Fontaines *in seinen Contes*, Münster, 1936, in-8°, 48 p. — *Arbeiten zur romanischen Philologie*, 38.

2. Knauer (Karl), *Ein Künstler poetischer Prosa in der französischen Vorromantik* : Jean-François Marmontel, Bochum-Laugendreer, Heinrich Pöppinghaus, 1936, in-8°, 158 p. — Dissertation.

3. Wicke (Berta), *Stilprobleme bei* Stendhal, Luzern, Wicke, 1936, in-8°, 67 p. — Thèse de Zürich.

4. Arndts (H.), *Der Stil* Leconte de Lisle, Münster, in-8°, 90 p. — *Arbeiten zur rom. Philologie*, 37.

5. Naumann (Walter), *Der Sprachgebrauch* Mallarmé's, Marburg, 1936, in-8°, xx-230 p. — Dissertation de l'Université de Bonn.

6. Tiedtke (Irma), *Symbole und Bilder im Werke* Marcel Prousts, 1936, *Hamburger Studien zu Volkstum und Kultur der Romanen*.

7. Loos (Dr. Arnold), *Die volkssprachlichen Elemente in der Dichtung Verlaines*, Münster, 1936, in-8°, vi-67 p. — *Arbeiten zur rom. Philologie*.

8. Schoell (F.L.), *La langue française dans le monde*, Paris, d'Artrey, 1936, in 8°, 377 p. — Bibliothèque du Français moderne.

9. Bertrang (A.), *Die sterbende Mundart. Vierteljahrsblätter für luxemburgische Sprachwissenschaft*, t. II, 1936, p. 135-152.

BDD-A18016 © 1937 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 12:59:40 UTC)

Sur les mots français empruntés par l'italien moderne, on consultera le petit livre de M. Mazzucconi [1].

ARGOTS. — Signalons deux études intéressantes de M. Gaston Esnault : la première sur le *jargon populaire parisien* [2], la deuxième sur le *jargon scolaire* [3].

L'évolution rapide de l'*argot de l'École Polytechnique* a nécessité une nouvelle étude, qui ne compte pas moins de 306 p. [4].

M. Schultz a étudié la *Bildhaftigkeit* de l'argot français [5].

LANGUES « FRANCIENNES ». — La thèse de M. Phillips [6] est une bonne description d'un parler louisianais, celui de la paroisse Évangéline (État de la Louisiane, 200 km. environ de la Nouvelle-Orléans). Le volume comprend un chapitre de phonétique très fouillé, avec de très bons tracés ; le nom de M^lle^ Marguerite Durand, sous la direction de laquelle M. Phillips a travaillé, nous garantit la valeur de ces documents, qui sont uniques pour les parlers louisianais. M. Phillips expose ensuite la morphologie de ce parler, qui est d'une étonnante pauvreté, même quand on le compare à nos patois les plus pauvres.

Un vocabulaire assez étendu, qui présente le même caractère de pauvreté, des textes louisianais, une liste de noms de famille, de prénoms (particulièrement riche et originale) et de noms de lieux, termine cette monographie. Elle pose, naturellement, le grave problème de la survivance de cette langue dérivée du français : il semble bien qu'elle soit appelée soit à se « régénérer », en reprenant contact avec le français de France, ou à disparaître devant l'anglais, qui se trouve être, en Louisiane, la véritable langue de civilisation.

Un travail intéressant nous présente le *créole haïtien* : il est d'au-

1. Mazzucconi (Ridolfo), *Guida allo scrivere corretto*, 4e éd., Milan, 1936, in-16, 139 p. — *Quaderni di cultura linguistica*, I (Le lingue estere).

2. Esnault (Gaston), *Le jargon populaire parisien*, *Sprachkunde*, mars 1936, p. 2-4.

3. Esnault (Gaston), *Chez nos écoliers. Apocope avec suffixe « 's ». Le Français moderne*, t. IV, 1936, p. 343-346.

4. Smet (Roger), *Le nouvel argot de l'X*, Paris, Gauthier-Villars, 1936, in-8o, 306 p.

5. Schultz (J.), *Bildhaftigkeit im französischen Argot*, *Giessener Beiträge zur romanischen Philologie*, 27.

6. Phillips (Hosea), *Étude du parler de la paroisse Évangéline* (Louisiane), Paris, Droz, 1936, in-8o, 133 p.

BDD-A18016 © 1937 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 12:59:40 UTC)

tant plus important que l'auteur pratique elle-même cette langue, et que les ouvrages consacrés au créole sont peu nombreux[1].

IX. — Dialectologie.

Études de caractère général.

Le regretté Oscar Bloch a donné, à la Société de linguistique de Paris, une conférence sur la *dialectologie romane*[2]. Il y étudie une carte linguistique fort bien choisie (la carte *chaise*) ; il précise ce qu'est l'unité d'un parler, et signale la frontière linguistique qui subsiste à la limite méridionale du département des Vosges. Il y publie aussi de précieux documents inédits sur des parlers jusqu'ici mal connus de l'Orléanais.

M. É. Bourciez a résumé, dans un article d'une haute valeur littéraire, ce que nous savons sur le *dialecte gascon*[3].

La vie des patois gallo-romans.

M. Boutière[4] a eu l'heureuse idée de reprendre, après trente-cinq ans, l'enquête d'Edmont dans deux chefs-lieux de canton (*Eyguières*, point 873 de l'*ALF* ; — *Le Mas d'Azil*, point 782 de l'*ALF*). Le patois d'Eyguières n'a guère été modifié : quelques douzaines de vocables ont été francisés. Le patois du Mas d'Azil, chose étonnante, est plus francisé dans l'*Atlas* (Edmont a interrogé un jeune homme d'une vingtaine d'années, « fils du concierge de la mairie ») que dans l'usage actuel. Il ne faut pas, toutefois, se faire d'illusions au sujet de l'avenir : ces patois sont vivants — c'est-à-dire imposés par la communauté à ses membres (c'est le cas, dans la France du Nord et en Belgique, des patois wallons), — mais, d'un jour à l'autre, la mode linguistique peut changer, et le patois disparaît avec la génération des « anciens ».

1. Sylvain (Suzanne), *Le créole haïtien, morphologie et syntaxe*, Wetteren (Belgique) et Port-au-Prince (Haïti), 1936, in-8°, 180 p. — Thèse de diplôme de l'École des Hautes-Études. — Voyez un important compte rendu de Marcel Cohen, *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, t. XXXVIII, 1937, p. 21-26.

2. Bloch (Oscar), *La dialectologie gallo-romane*, Conférence du 15 février 1936, *Revue des Cours et Conférences*, t. XXXVII, 1935-1936, I, p. 411-427.

3. Bourciez (É.), *Le domaine gascon*, *RLiR*, t. XII, 1936, p. 1-19.

4. Boutière (Jean), *Dans quelle mesure y a-t-il recul et altération des dialectes de la France méridionale ?*, *RLiR*, t. XII, 1936, p. 266-269.

BDD-A18016 © 1937 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 12:59:40 UTC)

Études particulières.

Les fascicules 12 et 13 de l'admirable *Glossaire des patois de la Suisse romande* ont paru en 1936 [1].

M. Violet a réuni dans son étude des documents divers — et précieux — sur les patois des environs du point 916 de l'*ALF* [2]. La région explorée, en partant d'*Igé* (Saône-et-Loire, Mâcon), s'étend sur près de cinquante kilomètres sur la rive droite de la Saône, dépassant un peu Tournus au Nord, et englobant, au sud de Mâcon, un certain nombre de villages du département du Rhône.

L'excellent travail de M. Violet comprend un lexique du patois d'Igé (p. 3-56) et des tableaux synoptiques, qui permettent de comparer, au point de vue phonétique, vingt-neuf patois différents (p. 57-58 ; liste des sujets interrogés, p. 58) ; — des cartes montrant la répartition d'un certain nombre de faits phonétiques (p. 80-81 ; — p. 82, la carte ethnographique — limite des pays de champs ouverts et de bocage, des pays de droit coutumier et de droit écrit, des toits aigus à tuiles à crochets et des toits plats à tuiles creuses — est bien difficile à lire) ; — un texte patois de 1720 traduit en patois actuel et en français (p. 83-89) ; — des légendes, contes et sujets folkloriques en patois, avec la traduction française (p. 91-190).

C'est surtout sur l'importante question de la frontière du français et du franco-provençal que le travail de M. Violet apporte des renseignements importants : les cartes des pages 80 et 81 sont, à ce point de vue, très instructives. M. Jeanton a d'ailleurs étudié spécialement le problème dans un bref article placé à la fin du volume : *Remarques sur le recul du franco-provençal en Mâconnais* (p. 191-196). On voit comment le français « grignote », si je puis dire, les mots, puis les villages ; on voit aussi, et ce n'est pas le moins curieux, quels sont les mots-témoins, les mots « erratiques »

1. *Glossaire des patois de la Suisse romande* (L. Gauchat, J. Jeanjaquet, E. Tappolet, E. Muret et P. Aebischer), fasc. 12 (ASSIETTEE-AVAL), fasc. 13 (AVAL-BAHUT), p. 65-192. — M. A. Duraffour rendra compte, dans la prochaine revue, des livraisons 10-14.

2. Violet (E.), *Les patois mâconnais de la zone de transition entre le francien et le franco-provençal, en partant du patois d'Igé*, Paris, Droz, 1936, in-8°, x-198 p. — *Annales d'Igé* publiées par l'Académie de Mâcon.

BDD-A18016 © 1937 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 12:59:40 UTC)

qui subsistent, conservant le souvenir de l'ancien état linguistique.

Le livre de M. Violet est un bon modèle de monographie patoise « libre », où l'auteur, sans s'astreindre à un plan déterminé, sans donner une phonétique complète, etc., écrème, en quelque sorte, une région, ne retenant que les faits les plus signicatifs.

Bozel, point 964 de l'*ALF*, est un gros village de 1300 habitants ; il a été choisi par M. Hering comme point de départ d'une étude qui porte sur les vingt-et-un villages de la *vallée du Doron*, à l'est de Moutiers[1]. Un croquis, page v, permet de se rendre compte de la configuration de cette région montagneuse.

Après quelques considérations géographiques et historiques (p. VIII-XI), M. Hering expose les conditions de son enquête, exécutée très rapidement (septembre-octobre 1930, novembre 1932-janvier 1933), avec un questionnaire inspiré de celui de l'*ALF* et de celui des enquêtes du *Glossaire des patois de la Suisse romande* ; la liste des sujets interrogés est donnée p. XII-XIII.

La première partie du livre (p. 1-45) est occupée par un vocabulaire agricole, classé par matières ; il est suivi d'un texte très court (p. 42) et d'une liste de proverbes (p. 43-45). Le vocabulaire, qui est assez riche, est très particulier, comme il convient à une vallée alpestre. On regrette parfois que les définitions soient un peu vagues (« mal labourer » traduit-il exactement « faire un cochon » ? ; l'expression désigne, je crois, le fait que le soc de la charrue sort de terre, interrompant le sillon). Diverses publications récentes nous ont habitué à voir, à côté de tel mot énigmatique, une photographie ou un dessin qui nous montre la « chose » ; le livre de M. Hering manque un peu d'« images ».

L'essentiel du volume (p. 46-101) est constitué par une étude phonétique très précise et très curieuse, tant en ce qui concerne le consonantisme que le vocalisme. Nous ne pouvons qu'en signaler ici le grand intérêt.

Le livre se termine par des remarques de géographie linguistique. J'y note un fait capital : le parler de deux villages, Champagny-le-Bas, Champagny-le-Haut, est nettement différent de celui des autres villages de la vallée. D'après une tradition — qui semble exacte — les habitants de Champagny proviendraient d'une vallée

1. Hering (Werner), *Die Mundart von Bozel* (*Savoyen*), Leipzig, Noske et Paris, Droz, 1936, in-8°, XVI-128 p., tableau hors texte.— *Leipziger romanistische Studien*, I. Reihe, Heft 14.

BDD-A18016 © 1937 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 12:59:40 UTC)

voisine, la vallée de Tignes : la population de cette vallée surpeuplée aurait débordé par le col du Palet et serait venue se fixer dans une gorge alors inhabitée. C'est ainsi que s'explique ce fait étonnant, qui forme la conclusion de l'étude de M. Hering : les plus hautes montagnes de l'Europe constituent une frontière politique, mais non une frontière linguistique.

Il est important de remarquer (p. 102) l'intérêt que les patoisants portent aux parlers de leurs voisins, et les indications que donne M. Hering sur la notion de « bon patois ». M. Jaberg a tiré de cette constatation que « tout patoisant est bilingue » (ou mieux, au prix d'un barbarisme, « multilingue ») des conclusions extrêmement importantes.

M. Hering a établi (p. 104-106) des listes qui opposent d'une façon très frappante le vocabulaire archaïque de Pralognan et le vocabulaire plus francisé de Bozel. Les faits, fondés sur une enquête superficielle, sont-ils bien établis ? Ne connaît-on par *ŭră* (vent) à Bozel, et ne dit-on jamais *vẽ* à Pralognan ? Si l'étranger de passage peut photographier la prononciation (c'est l'instantané phonique de Gilliéron), peut-il se rendre vraiment compte de l'emploi et de la valeur exacte des mots ?

M. Hering termine son étude en replaçant les parlers de la vallée de Bozel dans l'ensemble des parlers franco-provençaux. De bons index (index des mots, index des suffixes et des terminaisons, index des tableaux phonétiques) et un tableau phonétique hors texte complètent le volume, qui nous fournit de précieux documents sur des parlers intéressants et jusqu'ici mal connus.

Gilles Picot, sieur de Gouberville et du Mesnil-au-Val (Manche), a rédigé son journal entre 1553 et 1562. Son français est un français dialectal très proche du patois; de fausses corrections assez étonnantes (**onque* = français *oncle* francisé en *onche*, sur le modèle de *planque* : *planche*, p. 23) en sont la preuve évidente. M. Poppe, qui voulait étudier la permanence d'un vocabulaire local, a donc particulièrement bien choisi son auteur [1].

A l'exception d'un bref chapitre de phonétique (p. 25-29), tout

1. Poppe (Dr. Erich), *Der Wortschatz des* Journal du Sieur de Gouberville *in seinen Beziehungen zu den heutigen normannischen Mundarten. Ein Beitrag zum Problem der Stabilität des Wortschatzes*, Leipzig, Selbstverlag des Romanischen Seminars, Paris, Droz, 1936, in-8°, VIII-348 p. — *Leipziger romanistische Studien*, Reihe I, 12. Heft.

BDD-A18016 © 1937 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 12:59:40 UTC)

le volume est consacré à l'étude du vocabulaire, qui est très riche. Je note (p. 162-163) : *belle*, « verger entouré de haies » ; *croute*, f., « terrain enclos et cultivé autour de l'habitation » ; *prinze*, f., « pourpris » ; *jardin*, m., « champ planté d'orge », etc., et « verger » ; *cousture* (*cousturye*, *coustourye*), f., nom de lieu-dit ; *delle*, f., « ensemble de champs labourés » ; *masure*, f., « verger qui entoure une maison d'habitation ». Il y a là, pour désigner des choses très semblables, et souvent confondues, une richesse vraiment extraordinaire de termes très précis. Le travail de M. Poppe est fait avec le plus grand soin, et réunit de précieux renvois aux différents dictionnaires normands, au *Dictionnaire* de Godefroy et au *FEW* de M. von Wartburg. Il offre donc aux travailleurs un ensemble copieux de matériaux bien préparés.

Les mots sont présentés dans un ordre méthodique : un index alphabétique permet de les retrouver facilement. Regrettons ici que certaines indications soient un peu énigmatiques : le mot *belle* (p. 340) sera-t-il identifié tout de suite par le chercheur ? Il serait désirable de préciser sommairement le sens d'un mot qui prête à confusion.

J'aurais aussi préféré, dans le texte, un signe plus voyant qu'un simple tiret pour séparer des articles différents. Un numéro d'ordre devant chaque nouveau vocable eût alourdi le volume, qui est déjà gros ; mais n'était-il pas possible, par exemple, d'imprimer en lettres grasses le mot étudié la première fois qu'il paraissait dans le texte ?

La conclusion de M. Poppe est d'un très grand intérêt ; depuis le XVI^e^ siècle, le vocabulaire normand est demeuré remarquablement stable. Il va de soi que les mots qui concernent la vie sociale, la vie politique, etc., se sont transformés ; mais le vocabulaire agricole, ainsi que celui de la meunerie, par exemple, s'est conservé intact. Précisons ici que ce qui importe, ce n'est pas que tel ou tel mot patois, employé au XVI^e^ siècle à Gouberville, y soit remplacé aujourd'hui par le mot français correspondant ; c'est que nous retrouvions actuellement, dans un coin quelconque de Normandie ou des îles anglo-normandes, le mot employé avec le sens précis que lui donnait Gilles Picot. Notons d'ailleurs, à ce propos, qu'il ne faudrait pas étendre sans examen les conclusions de M. Poppe à tous les parlers français : il n'est pas douteux que la Normandie ne soit une province particulièrement conservatrice, et les environs de Cherbourg, maintenant encore, restent remarqua-

BDD-A18016 © 1937 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 12:59:40 UTC)

blement « archaïques » à tous les points de vue. On peut donc raisonnablement, pour expliquer tel mot de Wace, interroger le *Journal* du sieur de Gouberville, ou le *Dictionnaire du patois normand* de Moisy.

Des études comme celles de M. Poppe, — qui pourraient être multipliées, car il existe dans de nombreuses provinces de France des « journaux » semblables, — sont aussi utiles à un autre point de vue : elles nous font assister, en quelque sorte, à la naissance des français dialectaux. Ceux-ci se sont vraisemblablement constitués, suivant les régions de la France, entre le XV^e^ et le XVII^e^ siècle. Il serait bien instructif de rechercher ce que le français dialectal de Cherbourg a pu conserver de termes normands anciens qui sont inconnus au français de Paris. Il va de soi que je ne songe pas à reprocher à M. Poppe, dont l'excellente thèse dépasse largement la mesure commune, de n'avoir pas fait ce travail délicat et minutieux ; il mérite de tenter quelque Cherbourgeois cultivé.

Le dialectologue trouvera dans le livre de M. Brunet sur le parler de *Franchesse* (Bourbonnais) un important vocabulaire [1].

M^lle^ Kuckuck étudie [2], dans une première partie, la phonétique, et, dans une seconde partie, le vocabulaire de deux points de l'*ALF* : 973 (*Saint-Martin-de-la Porte*) et 963 (*Lanslebourg*) ; ces deux points sont situés à l'extrémité sud de la Maurienne, à la frontière des parlers franco-provençaux et des parlers provençaux.

M^lle^ Kuckuck établit, dans l'intérieur du franco-provençal, une limite linguistique qu'elle explique par l'existence, au XV^e^ siècle, d'une frontière politique. Il faut s'entendre sur la valeur de ce mot : telle frontière politique, comme aujourd'hui encore la frontière franco-belge, n'est pas une frontière « sociale » ; il y a rapport constant et mariages fréquents entre les populations voisines ; une telle frontière ne peut créer ni expliquer une limite linguistique. M^lle^ Kuckuck explique ensuite, par des raisons géographiques, la limite entre les patois des points 963 et 973 de l'*ALF* de la Haute-

1. Brunet (F.), *Folklore Bourbonnais. Le parler de Franchesse. Essai de glossaire bourbonnais avec recherches étymologiques dans le folklore*, Moulins, Crépin-Leblond, 1936, in-16, 220 p.

2. Kuckuck (Edith), *Die Mundarten von* Saint Martin *und* Lanslebourg *im* Département Savoie, arrondissement Saint-Jean-de-Maurienne. Jena und Leipzig, W. Gronau, 1936, VIII-93 p. — Voyez le compte rendu de Bengt Hasselrot, *Vox Romanica*, t. II, 1936, p. 250-253.

BDD-A18016 © 1937 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 12:59:40 UTC)

Maurienne : l'explication est également insuffisante, si la Grande Cane (3861 m.) « fait frontière », le Mont-Blanc (4810 m.) ne fait pas frontière. Le travail de M^lle^ Kuckuck se termine par de bonnes tables : table des cartes de l'*ALF* utilisées, table des mots patois cités, table des *etyma* des mots oubliés.

M. Guerlin de Guer continue à publier le résultat de ses enquêtes linguistiques dans la région du Nord [1]. Il a réuni de précieux documents sur les *noms* (genre et nombre), les *pronoms* personnels, les *particules de négation*, les types d'*infinitifs*, et décrit le parler de *Hasnon* (Valenciennes, Nord).

M. Marcel Cohen a signalé à la Société de linguistique toute une série de formes différentes que prend « *oui* » dans le patois de *Fressines* (Deux-Sèvres), suivant la personne qui parle [2]. Il y aurait grand intérêt à multiplier des enquêtes sur ce fait très intéressant.

M. Demaison énumère quelques mots du français dialectal de *Reims* [3] : *derne*, « pris de vertige », *hurel*, « talus, lisière de champ », *mahomet*, lieu-dit, *soussi*, « puisard ».

Textes dialectaux (en transcription phonétique). — M. Duraffour et M. l'abbé Gardette ont publié un texte très intéressant en patois des *Terres-Froides* [4] ; — M. Favre des contes en patois de *Saint-Martin* (Valais) [5]. Ces deux publications, en transcription phonétique, sont exécutées avec le plus grand soin.

Pour les textes wallons, qui sont très nombreux, les dialectologues se reporteront à la *Bibliographie wallonne*.

X. — Noms de lieux.

Études générales. — La conférence de M. Dauzat est une

1. Guerlin de Guer (Ch.), *Notes de dialectologie picarde et wallonne* (suite), *Revue du Nord*, t. XXII, 1936, p. 34-50, 112-127.

2. Cohen (Marcel), *De différents « oui » dans le patois de Fressines (Deux-Sèvres)*, Communication faite à la Société de Linguistique le 18 janvier 1936. Non publié.

3. Demaison (L.), *Quelques mots en usage à Reims*, Reims, 1936 ; extrait des *Travaux de l'Académie de Reims*, t. 149.

4. Duraffour (Antonin) et Gardette (Abbé P.), *Un texte en patois des Terres-Froides (Bizonnes, canton du Grand-Lemps, département de l'Isère)*, *Vox Romanica*, t. I, 1936, p. 384-395.

5. Favre et Beytrison (Victorien), *Contes de Saint-Martin*, *ZFSL*, t. LX, 1936,

BDD-A18016 © 1937 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 12:59:40 UTC)

bonne mise au point des problèmes généraux qui concernent la toponymie française [1].

M. Lebel [2] étudie, d'une façon très pénétrante, les diminutifs des noms de cours d'eau. Il en distingue trois types : 1° des diminutifs de « grandeur » : le *Loiret* est la *petite Loire*; 2° des diminutifs de « voisinage » : la *Dorvette* est la rivière *qui passe près de Dorves*; 3° des diminutifs de « fantaisie » : l'*Aube* est l'ancien nom de l'*Aubette*, et il est impossible d'expliquer le diminutif. Il me semble que les deux dernières catégories doivent être considérées comme des hypocoristiques : la *Dorvette* serait « la jolie petite rivière qui passe à Dorves ». Il serait curieux d'étudier dans quelles conditions psychologiques peuvent naître des diminutifs de ce genre.

M. Soyer étudie de façon très scientifique les noms de lieux du *département du Loiret*. Il publie cette année un article important sur les toponymes désignant l'*habitation* [3].

M. Michelly étudie les noms de lieux du département de *la Haute-Loire* [4] en se fondant sur le *Dictionnaire topographique* et sur l'*ALF*. De telles études, pour être vraiment utiles, devraient tenir compte des lieux-dits, et s'étendre sur une aire plus étendue que celle d'un département. Dans un index final, M. Michelly, je ne sais pourquoi, sépare les chefs-lieux de canton des communes : les chefs-lieux de canton ont-ils en toponymie une dignité particulière ? Des index très variés et très complets (formes modernes, formes anciennes, etyma) sont indispensables dans des travaux de ce genre ; je regrette aussi l'absence de carte. Dans sa conclusion, M. Michelly conclut que le dialecte du Velay, parlé au centre du

p. 407-429 (voir t. LIX, 1935, p. 165-188). — C'est M. Beytrison, patoisant, né en 1912 à Trogne, qui a fourni à M. Favre la plus grande partie de ces contes.

1. Dauzat (Albert), *La toponymie française, ses méthodes, ses résultats*, 15 mars 1936, *Revue des Cours et Conférences*, t. XXXVII, 1935-1936, I, p. 593-605.

2. Lebel (P.), *Les noms de lieu diminutifs des noms de cours d'eau*, *R*, t. LXI, 1936, p. 483-488.

3. Soyer (Jacques), *Recherches sur l'origine et la formation des noms de lieux du département du Loiret*, III, *Toponymes désignant l'habitation*, Orléans, 1936, in-8°, 48 p. Extrait du *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, t. XXII, n° 234. Voyez un compte rendu dans *Le Français Moderne*, t. V, 1937, p. 373-375, d'Albert Dauzat.

4. Michelly (Reinhold), *Zur Lautlehre des Velay nach dem* Dictionnaire topographique de la Haute-Loire, Jena und Leipzig, Gronau, 1936, in-8°, VIII-87 p. *Berliner Beiträge zur romanischen Philologie*, Band V, 4.

BDD-A18016 © 1937 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 12:59:40 UTC)

département de la Haute-Loire, appartient au domaine provençal, mais présente des traits particuliers.

La monographie toponymique est particulièrement en honneur en Belgique. Celle de M. Jules Feller (*Jalhay*)[1] peut être citée comme un modèle. Recommandons aussi celle de M. l'abbé Demeuldre (*Ladeuze*)[2].

Époque celtique. — M. W. von Wartburg étudie le nom d'un affluent de la Seine, la *Marve* (Aube)[3]. Cet affluent, qui se jette dans la Seine en amont d'une perte, serait le gaulois *marwo*, « mort ». Cette curieuse étymologie est d'autant plus vraisemblable que, dans la même vallée, des sources intermittentes portent le nom de *Maivottes*.

Époque gallo-romaine. — M. Orr[4] s'efforce d'établir, surtout par la comparaison des noms de lieux, qu'à côté de la prononciation soignée *Fines* existait une prononciation vulgaire *Hines*, attestée dans toute l'étendue de la Romania. Ce n'est pas tout à fait ce que dit le grammairien Terentius Scaurus (Keil, VII, p. 13), quand il oppose des formes normales *hircum*, *hariolum* à des formes « anciennes » *fircum*, *fariolum*, et une forme latine *fabam* à une forme falisque *habam*. Les exemples cités par M. Orr sont d'inégale valeur, et, comme il arrive souvent quand il s'agit de noms de lieux, posent des problèmes singulièrement complexes. Mais l'hypothèse de M. Orr nous paraît mériter une étude sérieuse et risque d'être riche de conséquences. Il faut toutefois chercher, semble-t-il, des explications différentes à des faits aussi différents que ceux que présente l'aire gallo-ibérique, où tout F devient *h*, et dans les exemples clairsemés où *h* alterne avec *f*.

Époque germanique. — M. Vannérus a publié une très intéressante étude sur l'extension du germanique *Kiém*, représentant

1. Feller (Jules), *Toponymie de la commune de Jalhay*, Liège, Vaillant-Carmanne, 1936, in-8°, 454 p. Cartes. *Mémoires de la Commission royale de toponymie et de dialectologie*. Section wallonne, n° 1. — Compte rendu de Jean Haust, *Bulletin de la Commission royale de Toponymie et Dialectologie*, t. XI, 1937, p. 169-178.

2. Demeuldre (Abbé Pierre), *Ladeuze, Topographie, Hydronymie, Toponymie*, Bruxelles, Van Campenhout, 1936, in-8°, 106 p., carte et plans hors texte. — Tirage à part des *Annales du Cercle archéologique d'Ath et de la région*, t. XXII (1936). — Compte rendu de J. Haust, *loc. cit.*, p. 178-179.

3. Wartburg (Walther von), *La Marve*, *Z*, t. LVI, p. 670.

4. Orr (J.), F > *h*, *phénomène ibère ou roman? RLiR*, t. XII, 1936, p. 10-35 ; une carte hors texte.

BDD-A18016 © 1937 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 12:59:40 UTC)

caminus, et sur le wallon *chin*, venu de *Kiém*, qui désigne en Lorraine et en Wallonie les anciennes voies romaines [1].

M. Bruckner [2], se fondant sur les données de la Lautverschiebung, aboutit à des conclusions très précises. Il fournit ainsi à l'histoire une méthode nouvelle, du plus grand intérêt, qui permettra sans aucun doute d'éclaircir l'histoire si obscure de la colonisation germanique dans la région de l'Est du domaine gallo-roman.

Époque romane. — M. Vincent étudie, en Belgique, en France, en Suisse et en Italie, les noms de lieux qui représentent les types latins vicinum, vicinia, avec la signification de « quartier » ou de « localité » [3].

Les noms de lieux *La Mure, Les Mures* [4], représentent un bas latin *mura* au sens de « murs sans toits », « ruines ». « Maisière » semble avoir eu le même sens dans le nord de la France : il y aurait intérêt, dans des cas de ce genre, à étudier le concept plutôt qu'un mot isolé.

Un excellent article de M. Mawer permet de régler définitivement une question très controversée [5]. Un *Stultitiam Huberti*, en 1228, est bien une « *Folie* Hubert » (cf. pour le sens : la *Malavisée*, nom de ferme, etc.). Il y a donc eu des « folies » en France avant la mode qui a répandu ce type de formation au XVIII[e] siècle. Toutefois, en l'absence de formes anciennes, il sera parfois difficile, dans le domaine picard et wallon en particulier, de distinguer les « Folie » des « Feuillée ».

Documents. — Signalons le *Nouveau dictionnaire des Communes*, etc., de Belgique [6]. M. Jean Haust en a apprécié la valeur [7].

1. Vannérus (J.), *Le terme luxembourgeois « kiém = caminus »*, *Bulletin de la Commission Royale de Toponymie et de Dialectologie*, t. X, 1936, p. 227-332, carte. — Voyez aussi, *ibid.*, t. XI, 1937, p. 31-57.

2. Bruckner (W.), *Die Bedeutung der Ortsnamen für die Erkenntnis alter Sprach- und Siedelungsgrenzen in der Westschweiz*, *Vox Romanica*, t. I, 1936, p. 235-263.

3. Vincent (Auguste), « *Voisin, voisine* » *en toponymie*, *Bulletin de la Commission Royale de Toponymie et de Dialectologie*, t. X, 1936, p. 349-361 (carte).

4. Dufour (J. E.), *La Mure, Les Mures, noms de lieux*, *R*, t. LXII, 1936, p. 92-102.

5. Mawer (Allen), La Folie *in place-names*, *R*, t. LXII, 1936, p. 378-385.

6. *Nouveau Dictionnaire des Communes, hameaux, charbonnages, carrières, mines, châteaux, fermes, etc., du Royaume de Belgique*, rédigé sur les documents officiels, Bruxelles, Guyot, 1936, in-8°, XV-507 p.

7. *Bulletin de la Commission de Toponymie et de Dialectologie*, t. XI, 1937, p. 167-169.

BDD-A18016 © 1937 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 12:59:40 UTC)

XI. — Noms de personnes.

M. Michaëlsson [1] se propose : 1°) de donner le relevé raisonné des noms de baptême de la classe bourgeoise de Paris vers la fin du XIII[e] siècle et le début du XIV[e] siècle ; 2°) d'étudier d'une façon sommaire l'origine et la formation de ces noms. M. Michaëlsson joint parfois les surnoms aux noms de baptême, quand on peut hésiter sur la nature de ces surnoms.

Ce fascicule va de Aalart (Alart) à Burgale. Les études sont de longueur très diverse, comme il est naturel : elles sont excellentes. L'ensemble constituera une contribution extrêmement précieuse pour l'étude des noms de personnes français.

Deux noms propres seulement ont été l'objet d'études scientifiques : *Povre-vëu*, qui se trouve dans *Folque de Candie* (v. 9915, 9997) [2], et *Arlouyn*, qui se rencontre dans Villon [3].

Paris. Ch. Bruneau.

1. Michaëlsson (K.), *Étude sur les noms de personnes français (rôles de 1292, 1296-1300, 1313)*. *Lexique raisonné des noms de baptême*, t II, A-B, VIII-158 p. *Uppsala Universitets Årsskrift*, 1936, in-8° (le t. I a paru en 1927).
2. Schultz-Gora (O.), *Der Name* Povre-veü, *Z*, t. LVI, 1936, p. 389-392.
3. Spitzer (Leo), *Arlouyn bei Villon*, *Z*, t. LVI, 1936, p. 70-71.

BDD-A18016 © 1937 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 12:59:40 UTC)